

[www.brulocalis.brussels](http://www.brulocalis.brussels)

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	3	• Fédération des CPAS bruxellois	21	4. Organes communaux, Gouvernance et transparence	47
<b>1. L'Association et ses organes de gestion</b>	4	• Services Généraux	22	5. Mobilité, sécurité routière et voiries	50
- Assemblée des membres	5	• Service Information et Communication	23	6. Informatisation des PL, Simplification Administrative et Smart City	54
- Conseil d'Administration	6	- Le Service Information documentation & Communication	24	7. Environnement, Energie et Développement Durable	57
- Bureau	7	- Le Service Veille et Documentation	25	8. Ordre public et Police Administrative	60
<b>2. L'Action politique de l'Association</b>	8	- Les Publications	26	9. Subsidés	61
- Au niveau régional et national	9	- Le site web de l'Association	29	10. Europe et Coopération internationale	63
- Au niveau international	12	- L'intranet et le Records Management	30	11. Démocratie locale & participation citoyenne	68
<b>3. L'Association et ses services</b>	14	- Les Traductions	30	12. Etat civil et population	70
- L'Organigramme	16	- Les Services Généraux	31	<b>5. Annexes</b>	<b>72</b>
- La Direction	17	- La Fédération des CPAS Bruxellois	34	- La représentation des Pouvoirs Locaux	73
- Le management team	18	<b>4. Sujets politiques</b>	<b>36</b>	- Multiples démarches de Brulocalis	75
- L'Equipe	18	Les mesures COVID-19	38	- L'Association et ses partenaires	78
• Service d'Etudes	19	1. Statut du Personnel et Pensions	41	- Jetons de présence 2020	80
• Service Ville Durable	20	2. Aménagement du territoire et Logement	43		
		3. Finances, Fiscalité et Emploi	45		



10



52

65





## Concertation et Action



C'est dans un contexte éminemment particulier que je suis amené à vous présenter, en tant que Président, le premier Rapport Annuel de Brulocalis. L'année 2020 fût à plusieurs niveaux très particulière. Cette période de crise sanitaire nous a obligé à nous remettre en question tout en cherchant de nouvelles opportunités pour faire face à un scénario inédit. Les Communes bruxelloises ont dû mettre tout en œuvre pour assurer la santé et la sécurité des citoyens et protéger ceux qui se trouvaient parfois en grosse difficulté.

C'est dans ce contexte que les Pouvoirs Locaux ont pris leur responsabilité et ont démontré combien ils pouvaient être au service de leurs citoyens. Les Communes ont à chaque fois dû expliquer et agir pour rendre plus lisibles et acceptables les décisions fédérales et régionales. Plus que jamais nous avons veillé à rapprocher du citoyen, les décisions concertées dans le respect des missions de chaque entité.

Ce Rapport d'Activités est le reflet des multiples activités et actions entreprises tout au long de l'année. Nous avons poursuivi nos efforts et intégré les nouveaux défis qui nous ont obligés à rester performant au service des communes. La plupart des activités se sont tenues malgré un contexte inhabituel. Elles nous ont également permis d'explorer de nouvelles voies qui influenceront indéniablement les actions du futur.

Notre Association a la grande chance de pouvoir se reposer pour toutes les activités menées courant 2020 sur un Management Team stimulé par sa Directrice ainsi qu'une équipe de collaborateurs motivés et engagés que je tiens à remercier ici. Inlassablement nous défendons le principe de subsidiarité qui veut que ce soit le niveau local qui assume une compétence tant qu'il n'est pas démontré que celle-ci peut être mieux assumée par un autre niveau de pouvoir. Nous croyons que la Commune, qui est le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen, est aussi celui qui est bien souvent le plus efficace pour lui rendre un ensemble de services. Nous l'avons encore démontré lors de cette année, ce qui nous a obligé à nous dépasser davantage au service du citoyen.

Ensemble, au quotidien, nous avons relevé et relevons toujours les défis liés au bon fonctionnement des Communes.

**Olivier DELEUZE**  
Président Brulocalis



# 1 L'ASSOCIATION ET SES ORGANES DE GESTION



**D**epuis sa création, le 29 octobre 1993, l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale regroupe, en tant que membres effectifs, les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale. Y participent également en tant que membres adhérents, les 19 Centres Publics d'Action Sociale (CPAS) de la Région, ainsi que des intercommunales ayant leur siège dans la Région comme par exemple Vivaqua ou Sibelga.

### ASSEMBLÉE DES MEMBRES, CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

C'est à **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** que revient de nommer les membres du Conseil d'Administration, lequel est composé de 19 à 38 administrateurs :

#### 19 ADMINISTRATEURS

sont désignés sur proposition des communes affiliées, chacune disposant d'un siège,

#### 19 ADMINISTRATEURS SUPPLÉMENTAIRES

au plus sont désignés en vue de parachever les équilibres politique et linguistique de l'Association.

Seuls les bourgmestres, échevins et conseillers communaux de la Région de Bruxelles-Capitale peuvent siéger comme administrateurs. La candidature d'un conseiller communal n'est recevable que si le collège de la commune où ce conseiller exerce son mandat et pour autant qu'il ne formule pas à son encontre d'opposition motivée.

Assistent également aux réunions, en tant que membres experts disposant d'une voix consultative, 4 mandataires ainsi qu'un fonctionnaire des CPAS, présentés par la Fédération des CPAS bruxellois, ainsi que 4 fonctionnaires communaux, présentés par leurs fédérations. Ils doivent être agréés par le Conseil d'Administration.



## AU 31 DÉCEMBRE 2020, LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SE PRÉSENTAIT COMME SUIT :

### ADMINISTRATEURS

**Christian BEOZIERE** Conseiller communal à Evere  
**Jos BERTRAND** Conseiller communal Watermael-Boitsfort  
**Jonathan BIERMANN** Échevin à Uccle  
**Philippe BOIKETÉ** Échevin à Saint-Josse-ten-Noode  
**Jasmine BOUMRAYA** Conseillère communale à Auderghem  
**Vincent DE WOLF** Bourgmestre à Etterbeek  
**Olivier DELEUZE** Bourgmestre à Watermael-Boitsfort (depuis octobre 2020)  
**Anne DELVAUX** Conseillère communale à Woluwe-Saint-Pierre  
**Cindy DEVACHT** Conseillère communale à Jette  
**Riet DHONT** Conseillère communale à la Ville de Bruxelles  
**Hervé DOYEN** Bourgmestre à Jette  
**Danielle EVRAUD** Conseillère communale à Molenbeek-Saint-Jean  
**Didier GOSUIN** Bourgmestre à Auderghem  
**Sihame HADDIOUI** Échevine à Schaerbeek  
**Marc HERMANS** Conseiller communal à Berchem-Sainte-Agathe  
**Serge JANSSEN** Conseiller communal à Ganshoren  
**Philippe JAQUEMYS** Échevin à Woluwe-Saint-Lambert  
**Perrine LEDAN** Échevine à Uccle  
**Patrick LENAERS** Échevin à Etterbeek  
**Marc LOEWENSTEIN** Conseiller communal à Forest

**Olivier MAINGAIN** Bourgmestre à Woluwe-Saint-Lambert  
**Gilles MAROT** Conseiller communal à Ixelles  
**Abdellatif MGHARI** Conseiller communal à Koekelberg  
**Sunny MOHAMMAD AAMIR NAEEM** Conseiller communal à Anderlecht  
**Catherine MOUREAUX** Bourgmestre à Molenbeek-Saint-Jean  
**Hang NGUYEN** Échevine à Watermael-Boitsfort  
**Marie NYSENS** Conseillère communale à Schaerbeek  
**Stéphane OBEID** Échevin à Ganshoren  
**Lucie PETRE** Conseillère communale à Schaerbeek  
**Charles PICQUÉ** Bourgmestre à Saint-Gilles  
**Martine RAETS** Échevine à Evere  
**Maximilien RALET** Conseiller communal à Ixelles  
**Jos RAYMENANTS** Échevin à Saint-Gilles  
**Vanessa RIGODANZO** Conseillère communale à Auderghem  
**Stéphane ROBERTI** Bourgmestre à Forest  
**Jean SPINETTE** Échevin à Saint-Gilles  
**Marie-Noëlle STASSART** Échevine à Watermael-Boitsfort (jusqu'à octobre 2020)  
**Esmeralda VAN DEN BOSCH** Échevine à Forest  
**Khalid ZIAN** Conseiller communal à la Ville de Bruxelles

### 9 MEMBRES EXPERTS

**Myriem AMRANI** Présidente du CPAS de Saint-Gilles  
**Nathalie FARNIR** Receveur du CPAS de Koekelberg  
**David LEISTERH** Président du CPAS de Watermael-Boitsfort  
**Nicolas LONFILS** Président du CPAS de Forest  
**Harold PEETERS** Secrétaire du CPAS d'Anderlecht

**Philippe ROSSIGNOL** Secrétaire communal à Berchem-Sainte-Agathe  
**Patricia VAN DER LIJN** Secrétaire communale à Ixelles  
**Marcel VERMEULEN** Secrétaire communal à Anderlecht  
**Jean-Claude VITOUX** Président du CPAS d'Auderghem

### SECRÉTAIRE

**Corinne FRANÇOIS** Directrice de Brulocalis

Le Conseil d'Administration nomme en son sein un **BUREAU**, qui se compose au maximum de 9 administrateurs, dont le Président et les trois Vice-présidents.

**AU 31 DÉCEMBRE 2020, LA COMPOSITION DU BUREAU SE PRÉSENTAIT COMME SUIT :**



**Olivier DELEUZE**  
Bourgmestre à Watermael-Boitsfort  
**Président (depuis le 28/10/2020)**



**Stéphane ROBERTI**  
Bourgmestre à Forest  
**Président (jusqu'au 28/10/2020)**



**Esmeralda VAN DEN BOSCH**  
Echevine à Forest  
**1ère vice-présidente**



**Vanessa RIGODANZO**  
Conseillère communale à Auderghem  
**2ème vice-présidente**



**Stéphane OBEID**  
Echevin à Ganshoren  
**3ème vice-président**



**Jos BERTRAND**  
Conseiller communal  
à Watermael-Boitsfort



**Philippe BOIKETÉ**  
Echevin à Saint-Josse-ten-Noode



**Hervé DOYEN**  
Bourgmestre à Jette



**Marc LOEWENSTEIN**  
Conseiller communal à Forest



**Martine RAETS**  
Echevine à Evere



## 2 L'ACTION POLITIQUE DE L'ASSOCIATION



## AU NIVEAU RÉGIONAL ET NATIONAL

**Le Conseil d'Administration de l'Association s'est réuni en 2020 à 4 reprises dont 1 fois en présentiel et 3 fois par voie électronique et le Bureau s'est réuni pour sa part 12 fois. Lors de ces multiples rencontres les deux organes ont examiné les dossiers (politiques) suivants :**

### ACTIVITÉS DU BUREAU EN 2020

- Note relative au recouvrement des amendes de stationnement et au caractère abusif des frais réclamés par les huissiers.
- Renouvellement de la convention Brulocalis - Mobilité, sécurité routière et Commission Consultative pour la Circulation Routière - 2020
- Représentations politiques de Brulocalis - Désignation
- Rencontre avec Monsieur Pascal SMET, Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur : dialogue sur la réforme du CoBAT et les arrêtés d'exécution représenté par Madame Bety Waknine : Directrice générale d'Urban (Bruxelles Urbanisme et Patrimoine) ; Monsieur Jan Verheyen : Coordinateur de la cellule Urbanisme et Patrimoine au cabinet du Secrétaire d'Etat, Monsieur Thibault Parent : juriste Urbanisme & Patrimoine au cabinet du Secrétaire d'Etat.
- Préparation de l'intervention de Monsieur Alain MARON, Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative : sa vision dans différents sujets d'actualité, notamment en matière de participation citoyenne et de transition climatique.
- Note : Proposition de loi du 24 septembre 2019 modifiant diverses dispositions afin d'affecter des gardiens de la paix au visionnage en temps réel des images des caméras de surveillance installées sur la voie publique.
- Note relative à la diffusion sur grands écrans des matches de l'Euro 2020.
- Note relative à la charge des pensions des agents des Pouvoirs Locaux (Projet de texte commun aux 3 Associations des Villes et des Communes).
- Note Mission Vitesse SAC-SAR pour légers excès de vitesse
- Ville 30 et mesures temporaires de mobilité - Action de Brulocalis
- Note Amendement Consortium Agreement - projet IncluCities.
- Projets européens et CCRE COVID Task Force.
- Informatisation des Pouvoirs Locaux - nouvelle vision du projet du CIRB
- Consultation FEDER - plan d'actions et enquête vers les communes.
- CIC 2022 - 2026 - changement du cadre du programme (CSC thématique)
- Avis relatif au projet de revalorisation salariale des agents des Pouvoirs Locaux.
- Etat des lieux des représentations politiques internationales et nationales.
- Note de préparation pour l'audition de Brulocalis, en commission COVID 19 du Parlement bruxellois.
- Questions pratiques relatives à l'ordonnance « Gestion indirecte » (Asbl communales)
- Demande d'avis de la COCOM : avant-projet d'arrêté COCOM fixant les normes de sécurité incendie spécifiques aux établissements pour personnes âgées.
- Révision du Code du gestionnaire bruxellois - Etats des lieux
- Comité C : protocole d'accord du 30/10/2020, portant sur la revalorisation salariale dans la fonction publique bruxelloise pour les années 2020 à 2024
- Accord du Gouvernement fédéral « Vivaldi » : analyse en regard du Mémorandum de l'UVCB
- Note relative à la convention « Développement Durable ».
- Projet de courrier adressé à la Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de la Mobilité concernant le maintien de l'ordre public lors des chantiers en voirie publique.



**Bruxelles au fil de l'eau :**  
Le parc Royal de Laeken

© visit.brussels - Jean-Paul Remy

## CONSEILS D'ADMINISTRATION

- Intervention de Monsieur Alain MARON, Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale, chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative : sa vision dans différents sujets d'actualité, notamment en matière de participation citoyenne et de transition climatique.
- Préparation de la programmation 2021-2027 du FEDER en Région de Bruxelles-Capitale.
- COVID-19 : Brulocalis au service des Pouvoirs Locaux.
- Note relative aux Personnes politiquement exposées.
- Code éthique et politique d'intégrité de Brulocalis.
- 28/10 CA thématique « Le financement des Pensions des agents publics locaux » :
  - Monsieur Damien PIRON, professeur de droit public à l'UCL et chercheur au CRISP et Monsieur Baptiste VANDERCLAUSEN, assistant à la faculté de droit et de criminologie à l'UCL et chercheur au CRISP
  - Monsieur Serge PITET, Head of Account Managers Life à Ethias et Monsieur Philippe BRACK, Head of Sales - Life à Ethias.

**Brulocalis** s'est adressée tout au long de l'année 2020 à divers acteurs politiques, suite aux prises de position de ses organes de gestion. Elle ne manque pas de mener également, lorsqu'il s'agit de dossiers fédéraux, des actions en collaboration et concertation avec les Associations sœurs wallonne (UVCW) et flamande (VVSG). Nous avons adressé **53 courriers** (cfr. annexes) aux divers acteurs du monde institutionnel qui soulignent, tantôt la difficulté d'interprétation d'un texte légal ou complémentaire, tantôt une difficulté d'application sur le terrain, ou transmettent nos avis sur des projets de textes ou nos revendications.



## BRULOCALIS EN 2020 : la défense des Pouvoirs Locaux reste au cœur de ses préoccupations.

### Souligner et reconnaître le rôle consultatif incontournable des communes

L'accord du Gouvernement a clairement mis en avant le besoin de concertations régulières et approfondies avec les communes en vue d'une plus grande complémentarité entre les politiques régionale et communale. L'Association a rappelé qu'une véritable concertation structurelle préalable entre la Région et ses Pouvoirs Locaux est indispensable et qu'elle est disponible à participer à celle-ci. La consultation d'instances comme notre Association avant toute décision ayant un impact financier, règlementaire ou en termes de charge de travail pour les Pouvoirs Locaux, ne peut que garantir le respect du principe de subsidiarité et leur meilleure adhésion aux réformes entreprises et par là, entraîner un gain de qualité et d'efficacité dans la gestion publique.

### Les Pouvoirs Locaux doivent trouver le juste équilibre

Les Pouvoirs Locaux sont aujourd'hui face à un réel défi qui est de trouver un équilibre entre, d'une part les nombreux services qu'ils sont amenés à offrir aux citoyens depuis la nouvelle réforme de l'état, et d'autre part les moyens budgétaires qui sont parfois bien insuffisants pour remplir pleinement les nombreuses missions qui leur sont confiées. En effet, les communes sont confrontées à une véritable érosion de leurs revenus suite, entre autres, à l'érosion de l'IPP, la taxation des intercommunales, les nouveaux assujettissements à la TVA et les versements tardifs liés aux précomptes immobilier et à l'IPP.

### Bruxelles connaît une situation spécifique et des dépenses en augmentation constante

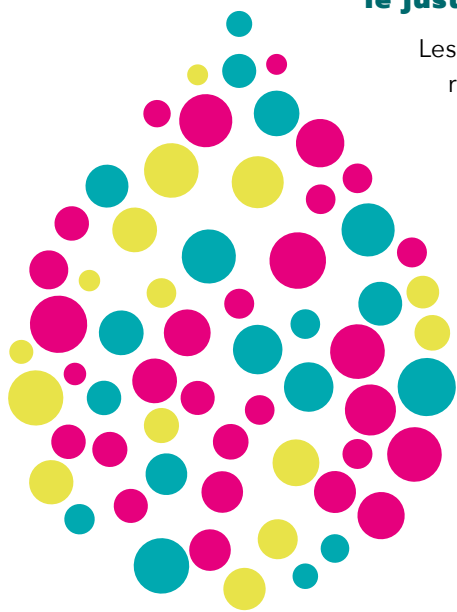
A Bruxelles, ces dernières années toutes les communes sont sous pression financière et confrontées à un sous-financement chronique. Parallèlement la population à Bruxelles augmente et se fragmente avec un réel risque de pauvreté et d'exclusion sociale. Bruxelles se situe pour ce dernier critère à 41,2%, loin devant la Wallonie et La Flandre avec respectivement 24,9% et 16,3%. Les inégalités de revenus sont, en effet, de plus en plus marquées.

**Les Pouvoirs Locaux offrent de multiples services à nos citoyens. Ces services sont rendus à un coût par habitant moindre que dans une métropole comme Anvers où les communes ont été fusionnées.** Au fait des réalités locales, nos communes développent une action souvent plus efficace que celle d'autres niveaux de pouvoir. Le contact entre l'élu et le citoyen dans les communes est direct et ne se fait pas au travers d'une lourde technocratie.

### Le vrai débat à Bruxelles est dès lors celui du financement des communes

Après avoir souligné les mécanismes de financement des communes, l'Association rappelle que les flux financiers vers les Pouvoirs Locaux doivent être alloués de manière équitable en fonction d'une évaluation obligatoire des besoins. Au nom du maintien d'un dispositif essentiel à l'autonomie communale, la dotation générale aux communes doit conserver son caractère universel et inconditionnel et ne pas se trouver réduite au profit de subsides à des fins spécifiques.

Il n'y a pas de véritable autonomie communale sans autonomie financière. Les communes ont plus que jamais besoin de ressources suffisantes pour remplir les missions qui sont les leurs. **Tant l'État fédéral que la Région ont une responsabilité pour que les communes, les CPAS, les zones de police soient financées substantiellement. Les Pouvoirs Locaux doivent réclamer un financement équitable.** Celui-ci est indispensable pour que les services rendus aux citoyens puissent continuer à l'être dans de bonnes conditions. Ce n'est pas de nouveaux débats institutionnels dont nous avons besoin. C'est le rôle et l'utilité des communes qui doivent être reconnus.



## AU NIVEAU INTERNATIONAL

### a) Représentation nationale au CPLRE

Brulocalis coordonne le travail de la délégation belge au **Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux d'Europe** (CPLRE) en agissant à titre de secrétaire de délégation. Le CPLRE est une assemblée politique paneuropéenne composée de 648 élus - conseillers régionaux et municipaux, maires et présidents de région - représentant plus de 200.000 collectivités auprès des 48 pays membres du **Conseil de l'Europe** (COE). Cet organe joue un rôle fondamental dans la promotion de la démocratie en associant les Pouvoirs Locaux et Régionaux aux travaux du Conseil de l'Europe. Brulocalis suit et accompagne les élus bruxellois, wallons et flamands ayant été désignés pour siéger (7 effectifs et 7 suppléants) au sein du Congrès et de ses trois commissions : commission du monitoring (suivi des obligations et des engagements des États membres au regard de la Charte européenne pour l'autonomie locale), commission de la gouvernance et commission des questions d'actualité.

Le CPLRE a pour mission de promouvoir la démocratie territoriale, d'améliorer la gouvernance locale et régionale et de renforcer l'autonomie des collectivités. Il effectue régulièrement des missions de monitoring dans chaque pays membre pour évaluer la mise en œuvre de la Charte européenne de l'autonomie locale dans les 47 États membres du COE. A la suite de ces missions, le Congrès présente ses conclusions dans des rapports de suivi et adopte des recommandations que les gouvernements sont tenus de respecter, ainsi que des résolutions en vue d'améliorer la gouvernance des collectivités.

Le Congrès observe périodiquement des élections locales et régionales dans les États membres du COE. L'observation, qui porte à la fois sur le déroulement du vote et sur la campagne électorale, permet d'engager un dialogue au plus haut niveau avec les représentants des partis et des groupes politiques, avec les commissions électorales ainsi qu'avec les médias et les ONG. Il renforce également la coopération et les partenariats avec les États membres et d'autres institutions et associations européennes afin de consolider la démocratie territoriale.

Enfin, le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe offre une plateforme politique pour mener une réflexion sur le rôle des collectivités locales et régionales et agir en réponse aux principaux défis de la société moderne. Il a entre autres élaboré des politiques concrètes et cohérentes sur la

prévention de la radicalisation, la gestion des migrations et l'amélioration des politiques d'intégration.

Il offre ainsi en permanence un lieu de dialogue politique privilégié, permettant aux représentants des Pouvoirs Locaux et Régionaux de débattre de problèmes communs, de confronter leurs expériences et de dialoguer avec les gouvernements nationaux.

A l'automne 2020, les États membres du Congrès étaient appelés à renouveler l'ensemble de leur délégation puisque le mandat 2016-2020 venait à échéance. La composition de la nouvelle délégation belge a été validée lors de la 40e session plénière (virtuelle) du 23 et 24 mars 2021 :

#### Chambre des Régions :

##### Effectifs

Carla DEJONGHE - *Députée au Parlement bruxellois*

Karl-Heinz LAMBERTZ - *Député au Parlement de la Communauté germanophone*

Joris NACHTERGAELE - *Député au Parlement flamand*

Maxime HARDY - *Député au Parlement wallon*

##### Suppléants

Joke SCHAUVLIEGE - *Députée au Parlement flamand*

Emmily TALPE - *Députée au Parlement flamand*

Olivier MAROY - *Député au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles*

#### Chambre des Pouvoirs Locaux :

##### Effectifs

Marc COOLS - *Conseiller communal à Uccle*

Ines SWAELENS - *Conseillère communale à Ternat*

Julie PATTE - *Échevine à la Ville de Charleroi*

##### Suppléants

Jean-Paul BASTIN - *Bourgmestre de Malmedy*

Romain GAUDRON - *Conseiller communal à Arlon*

Mieke VAN DEN BRANDE - *Échevine à Bonheiden*

Cindy VERBRUGGE - *Échevine à la Ville de La Panne*

Pour en savoir plus sur les travaux menés et les réunions réalisées en 2020, il est possible de consulter le site internet du CPLRE en suivant ce lien : <https://www.coe.int/fr/web/congress>

Dans le cadre de la 2e édition du Manuel sur les droits de l'homme pour les collectivités locales et régionales, les communes bruxelloises ont été invitées à proposer des contributions et des bonnes pratiques en rapport avec les questions de santé, d'éducation, de travail, de logement et de sécurité sociale, de protection, d'inclusion et d'intégration, notamment en relation avec la pandémie COVID-19. Cette nouvelle édition est disponible en ligne : <https://www.coe.int/fr/web/congress/-/human-rights-handbook-for-local-and-regional-authorities-aimed-at-promoting-social-rights-at-local-level>

Egalement, la Charte européenne de l'autonomie locale fêtait ses 35 années d'existence en 2020. Trois membres de la délégation belge ont été invités à s'exprimer sur cette dernière dans un article paru au numéro 120 du Trait d'Union Bruxelles : <https://www.avcb-vsgb.be/fr/Publications/trait-dunion.html>

## **b) Représentation au Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) et dans « Cités et Gouvernements Locaux Unis » (CGLU)**

Brulocalis est représentée dans les instances du **Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE)** qui constitue la **coupole européenne** des associations de communes et régions. Cette institution est présente dans 40 pays et mène auprès de l'Union européenne (UE) et du Conseil de l'Europe une action de développement institutionnel en faveur des Pouvoirs Locaux et Régionaux, défendant notamment les valeurs de l'autonomie et de la démocratie locales. Le CCRE est la seule organisation à fédérer les associations nationales de gouvernements locaux et régionaux et représente, à travers elles, tous les niveaux de territoires - locaux, intermédiaires et régionaux.

Le CCRE compte 60 associations membres dans 41 des 47 pays membres du COE, dont les 28 États membres de l'UE. Celles-ci représentent quelques 150.000 collectivités au total. Depuis sa création en 1951, le CCRE encourage et soutient la construction d'une Europe unie, pacifique et démocratique fondée sur l'autonomie locale, le respect du principe de subsidiarité et la participation des citoyens.

### **Son travail s'organise autour de deux piliers :**

1. Influencer sur les politiques européennes dans tous les domaines affectant les municipalités et les régions ;
2. Constituer un forum de débat et de coopération entre les gouvernements locaux et régionaux en Europe via nos associations nationales.

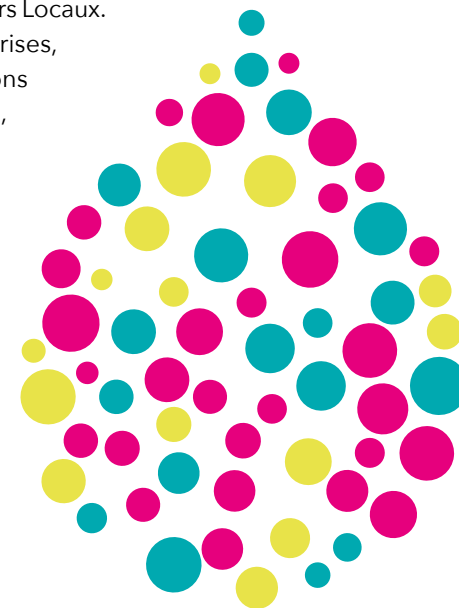
### **Les activités du CCRE s'articulent autour de six domaines thématiques, pour lesquelles Brulocalis est appelée à participer aux groupes de travail :**

1. Gouvernance, démocratie et citoyenneté
2. Environnement, climat et énergie
3. Engagement et coopération internationale
4. Cohésion économique, sociale et territoriale
5. Services publics locaux et régionaux
6. Affaires statutaires et affaires générales du CCRE

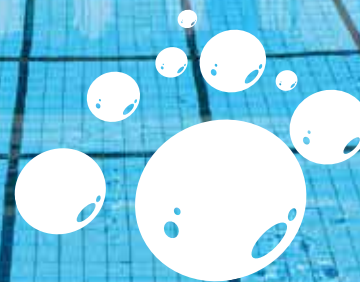
Le programme de travail ainsi que les priorités politiques et thématiques qui ont occupé le CCRE en 2020 peuvent être consultés en suivant ce lien : [https://www.ccre.org/fr/article/a\\_propos\\_du\\_ccre](https://www.ccre.org/fr/article/a_propos_du_ccre)

Le CCRE a par ailleurs créé une Task Force COVID-19 afin de suivre l'évolution des impacts de la pandémie sur les Pouvoirs Locaux. Brulocalis a eu l'occasion d'y participer à maintes reprises, elle a ainsi pu transmettre les enjeux et préoccupations des communes bruxelloises à travers des sondages, enquêtes, échanges avec des experts, etc.

Le CCRE est également la section européenne de l'organisation mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), par laquelle elle représente les collectivités européennes au niveau international. A noter aussi que Brulocalis est également présente dans les instances de **Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU)**, la **coupole mondiale** des associations de Pouvoirs Locaux dans laquelle s'inscrit le CCRE, au niveau du Conseil mondial et de son Bureau exécutif.



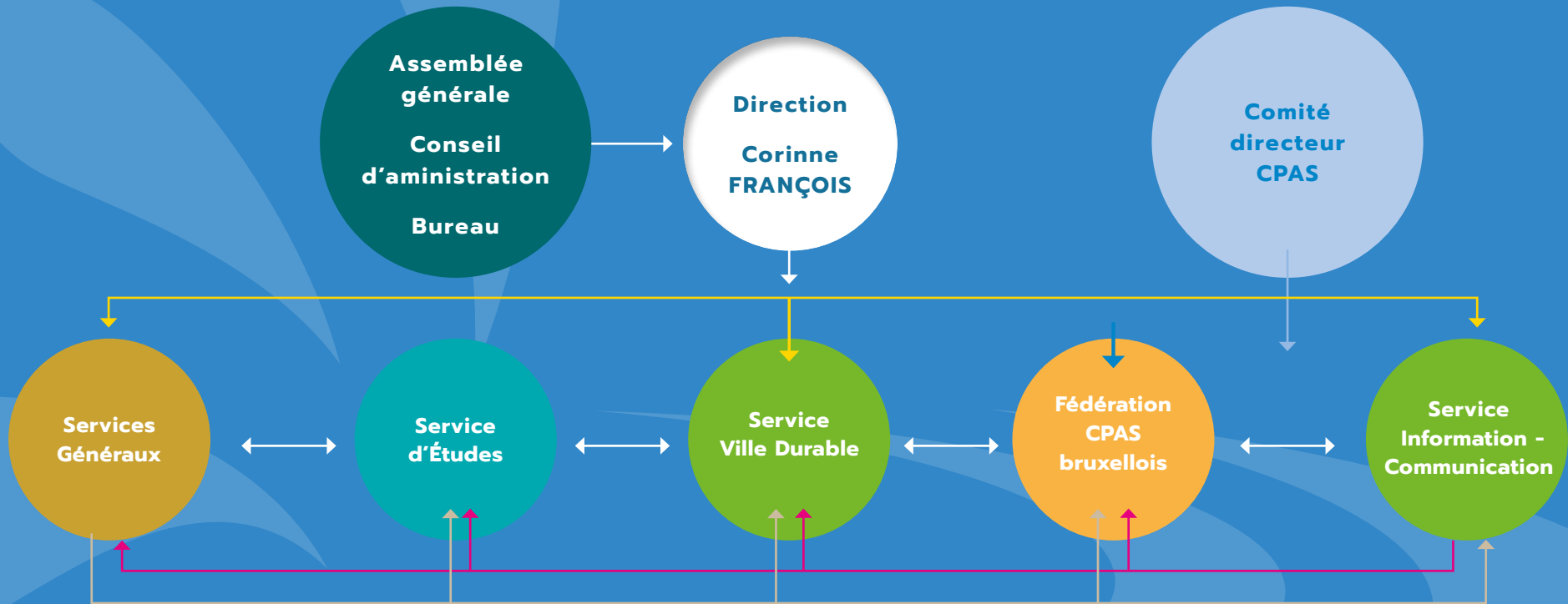
# 3 L'ASSOCIATION ET SES SERVICES





**L'ÉQUIPE  
BRULOCALIS**

# ORGANIGRAMME





# DIRECTION



**Corinne FRANÇOIS**

**Directrice de l'Association  
Secrétaire des organes de gestion**

Développement stratégique et coordination de l'organisation  
Secrétaire du Bureau et du Conseil d'administration  
Relations institutionnelles  
Direction financière  
Relations internationales et européennes  
Relations avec la Conférence des Bourgmestres

**L'équipe des collaborateurs présents au sein de l'Association est présentée ci-après par Service.**

A noter que deux des collaborateurs mentionnés, Jean-Marc Rombeaux et Frank Willemans, font l'objet d'un partage avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie.



**Bruxelles au fil de l'eau :**  
La promenade verte

© visit.brussels

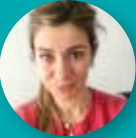





# MANAGEMENT TEAM

	<p><b>Corinne FRANÇOIS</b></p>	<p><b>Directrice de l'Association</b> <b>Secrétaire des organes de gestion</b></p>	<p>Développement stratégique et coordination de l'organisation Secrétaire du Bureau et du Conseil d'Administration - Relations institutionnelles - Direction financière - Relations internationales et européennes - Relations avec la Conférence des Bourgmestres</p>
	<p><b>Boryana RUSLANOVA NIKOLOVA</b></p>	<p><b>Responsable du Service d'études</b></p>	<p>Finances communales - Fiscalité - Etat civil - Population - Simplification administrative - Publicité de l'administration - transparence</p>
	<p><b>Jean-Michel RENIERS</b></p>	<p><b>Responsable du Service Ville Durable</b></p>	<p>Mobilité et sécurité routière Coopération internationale</p>
	<p><b>Vincent DEWEZ*</b> <b>Céline MERCIER**</b></p>	<p><b>Responsable du Service Information-Communication</b></p>	<p>Coordination et implémentation de la stratégie de l'information et de la communication</p>
	<p><b>Steve ROOBAERT</b></p>	<p><b>Responsable des Services généraux</b></p>	<p>Finances IT Secrétariat RH</p>
	<p><b>Marc DE MEYER</b></p>	<p><b>Responsable RH</b></p>	<p>Gestion des Ressources Humaines</p>

\* Jusqu'au 30 avril 2021 - \*\* à partir du 1er mai 2021

# SERVICE D'ÉTUDES



	<b>Boryana RUSLANOVA NIKOLOVA</b>	<b>Responsable du Service d'études</b>	Finances communales - fiscalité État civil - population Publicité de l'administration - transparence Tutelle administrative - Funérailles et sépultures
	<b>Etienne van den HOVE</b>	<b>Conseiller</b>	Base de données Subsidés - Tableaux synoptiques Agenda des appels à projets Agenda des sessions d'information 6 <sup>ème</sup> réforme de l'Etat - Toolbox subsidés
	<b>Sacha LEFEVRE</b>	<b>Conseiller juridique</b>	Marchés publics Urbanisme - Logement Revitalisation urbaine - Chantiers en voirie Environnement
	<b>William VERSTAPPEN</b>	<b>Conseiller</b>	Simplification administrative Analyses socio-économiques Pensions
	<b>Valentine SNOECK</b>	<b>Conseillère juridique</b>	Fonctionnement des organes de la commune Personnel - Transparence et bonne gouvernance Publicité de l'administration État civil et population - Funérailles et sépultures
	<b>Maxime BANSE</b>	<b>Conseiller juridique</b>	Taxes et finances communales Ordre public et police générale - Police spéciale Responsabilité civile et pénale des mandataires Commerce ambulant - Jeux et paris - Pensions

# SERVICE VILLE DURABLE



**Jean-Michel  
RENIERS**

Responsable du  
Service Ville  
Durable

Mobilité et sécurité routière  
Coopération internationale



**Davide  
LANZILLOTTI**

Conseiller

Information et soutien  
à la construction  
de projets européens



**Léa  
CHAMPAGNE**

Conseillère

Gestionnaire projet  
européen IncluCities -  
Secrétaire délégation belge  
au Congrès des Pouvoirs  
Locaux et régionaux du  
Conseil de l'Europe (CPLRE)



**Philippe  
MERTENS**

Conseiller

Développement durable



**Frank  
WILLEMANS**

Conseiller

Coopération internationale



**Erik CAELEN**

Conseiller

Mobilité et sécurité routière



**Sophie Van  
Den BERGHE**

Conseillère

Mobilité et sécurité routière







**Nina  
RAMOS**

Conseillère

Mobilité et sécurité routière

# FÉDÉRATION DES CPAS BRUXELLOIS



  <p>Rita GLINEUR et Michel DENYS</p>	<p><b>Coordinateurs de la Fédération</b></p>	<p>Aide sociale - Conseil de l'aide sociale Fonctionnement du CPAS - Mandataires CPAS Organes des CPAS - Organes section CPAS Organisation du CPAS - Recouvrement auprès de l'Etat fédéral et des particuliers (aide sociale, DIS)</p>
 <p><b>Jean-Marc ROMBEAUX</b></p>	<p><b>Conseiller</b></p>	<p>Accords sociaux maisons de repos Agrément des maisons de repos - centre de soins de jour Financement INAMI des maisons de repos - grand-âge - homes - maisons de repos - maisons de repos et de soins- résidences-services - seniors</p>
<p><b>Recrutement en cours</b></p>	<p><b>Conseiller</b></p>	<p>Maribel social des CPAS (secteur public) méthodologie du travail social - politique des grandes villes (insertion) - Travail social - Travailleurs sociaux Emploi - Insertion socio-professionnelle</p>
<p><b>Recrutement en cours</b></p>	<p><b>Conseiller</b></p>	<p>Simplification administrative Banque Carrefour de la Sécurité Sociale Organismes assureurs Santé (hors personnes âgées)</p>
 <p><b>Latifa HAZIM</b></p>	<p><b>Secrétaire de la Fédération</b></p>	<p>CPAS</p>

# SERVICES GÉNÉRAUX



**Steve ROOBAERT**

Responsable des Services généraux

Finances - IT  
Secrétariat  
RH



**Michaël MUÑOZ**

Collaborateur administratif

Secrétariat :  
Accueil  
Réunions  
Logistique



**Joao Pedro ANDRE**

Collaborateur administratif

Secrétariat :  
Gestion base de données  
Accueil - Réunions



**Ibrahim DAAOUAG**

Secrétaire des organes de gestion

Secrétariat :  
Organes de gestion  
Affaires politiques



**Sylvère BIKINDOU**

Administrateur IT

Gestion informatique



**Marc DE MEYER**

Responsable RH

Gestion des Ressources humaines



**Carine LORIS**

Secrétaire de Direction  
Conseillère RH

Ressources humaines:  
administration  
Secrétariat de direction



**Saïda AJOUAOU**

Conseillère en prévention

Bien-être au travail







**Externalisé**

Service comptable

Gestion des aspects comptables

# SERVICE INFORMATION- COMMUNICATION



  <p><b>Vincent DEWEZ*</b> <b>Céline MERCIER**</b></p>	<p><b>Responsable du Service Information-Communication</b></p>	<p>Coordination et implémentation de la stratégie de l'information et de la communication</p>
 <p><b>Philippe DELVAUX</b></p>	<p><b>Chargé de la communication externe</b></p>	<p>Revue Trait d'Union Lettre d'information électronique</p>
 <p><b>Raphaël TORELLI</b></p>	<p><b>Webmaster</b></p>	<p>Site web</p>
 <p><b>Patrice VAN LAETHEM</b></p>	<p><b>Traduction</b></p>	<p>Traductions et Relecture</p>
 <p><b>Elias SASSY CASTRO</b></p>	<p><b>Gestionnaire de l'information</b></p>	<p>Documentation Veille informationnelle Revue de Presse</p>

\* Jusqu'au 30 avril 2021 - \*\* à partir du 1er mai 2021

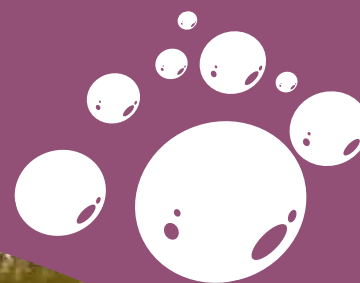
# Le Service Information-documentation & Communication

**Le Service Info-com a pour objectif premier de stimuler et de soutenir toutes initiatives impliquant une recherche, une veille ou un soutien communicationnel au service des collaborateurs et des membres.**

Le Service remplit un rôle de suivi continu et d'information en 'alimentant' les conseillers de Brulocalis d'informations et de ressources pertinentes afin qu'ils puissent suivre les dossiers stratégiques. Il transmet également les alertes en e-réputation des médias sociaux et des échanges parlementaires afin de sensibiliser les conseillers sur les réactions parues dans les médias.

Le Service initie et collabore à toutes actions nécessitant une communication vers ses membres avec pour objectif de rendre les activités (événements, services et lobby) de Brulocalis plus visibles et mieux connues. Il s'investit pour que l'image de Brulocalis soit véhiculée de manière identique et permanente à travers tous les supports utilisés. Il recommande et sélectionne les outils de communication en fonction des publics-cibles identifiés.

Le Service gère et effectue les mises à jour du site internet [www.brulocalis.brussels](http://www.brulocalis.brussels) ainsi que les principales publications de Brulocalis (Trait d'Union, Newsletter, Moniteur Mobilité, Moniteur DD, Rapport annuel, ...). Il rédige de nombreux contenus, coordonne les publications, veille à leur traduction ainsi qu'à la production et à la diffusion de ces publications.





## A. LE SERVICE VEILLE ET DOCUMENTATION

### 1. Veille législative

Semaine après semaine, le Service suit l'évolution des projets ou propositions de lois, ordonnances ou décrets déposés à la Chambre des Représentants, au Parlement Régional bruxellois et à l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune, au Parlement francophone bruxellois et au *Raad van de Vlaamse Gemeenschapscommissie*.

Le Service documentation collecte et diffuse sous forme électronique toutes les pièces législatives associées aux projets et propositions retenant principalement l'attention du Service d'Études, du Service Ville Durable et de la Fédération des CPAS. En accord avec l'équipe et notre principe de gestion environnementale globale, tous les documents parlementaires sont diffusés et conservés en version électronique.

### 2. Veille politique

Le contenu du dépouillement des discussions, interpellations et questions parlementaires posées aux Ministres dans les assemblées bruxelloises est transmis aux conseillers et diffusé via notre intranet.

### 3. Revue de presse stratégique

Avec le double objectif de soutenir l'équipe de conseillers ainsi que d'appuyer Brulocalis dans sa mission de lobbying, le Service Information et Communication a mis en place un service interne de revue de presse stratégique. Un Press Corner a été aménagé dans une de nos salles afin de faciliter la consultation des dites publications. Il étudie également l'option d'externaliser ce projet avec l'objectif d'avoir une Revue de Presse plus large et pertinente.

Il s'agit d'une compilation hebdomadaire d'articles de presse pertinents ainsi que d'un relevé e-reputation traitant de sujets et de réactions susceptibles d'impacter le fonctionnement des Pouvoirs Locaux bruxellois. Le caractère anticipatif permet de renforcer notre proactivité tandis qu'un zoom sur certaines thématiques jugées critiques permet de rester au plus proche de l'actualité des communes.

### 4. Les dossiers thématiques

En parallèle aux dossiers documentaires, créés dans le cadre des recherches, le service Info-com a consolidé les dossiers thématiques existants. Il s'est concentré sur les thèmes d'actualité. Ces dossiers sont alimentés sur une base régulière par les articles de presse, les discussions parlementaires, les décisions de jurisprudence, la législation et la doctrine identifiés au cours du travail de veille.

### 5. Une contribution aux publications

Le Service Info-com est aussi en charge de la coordination de la « Nouvelle loi communale » : les modifications légales sont introduites dès leur entrée en vigueur dans la version électronique consultable via notre site. Brulocalis privilégie cette version électronique et ne prévoit plus de version papier sauf si une demande explicite de nos membres nous amènerait à reconsidérer une version imprimée.

### 6. Le travail de base : gérer le fonds documentaire

Ce Service gère un fonds de plus de 5.000 documents, qui ont dans leur majorité des cas un caractère récurrent : il s'agit de mises à jour d'ouvrages à feuillets mobiles, d'abonnements aux revues et périodiques, et de monographies. Certains documents sont également conservés sous forme électronique.

Le Service gère un fonds documentaire touchant aux différentes matières couvertes par l'Association. Il assure les tâches classiques d'encodage, d'indexation, de bulletinage, de mise en circulation et de classement de tous les documents acquis : monographies et brochures, revues et newsletters et dossiers parlementaires en version électronique. Le Service documentation collabore également à la tenue de la base de données juridique et administrative de notre partenaire Inforum, et ce par la mise à disposition des documents de son propre fonds. Une rationalisation des publications auxquelles Brulocalis est abonné est en cours d'analyse avec la volonté de se concentrer sur les informations réellement pertinentes pour nos conseillers.

## B. LES PUBLICATIONS

### La revue 'Trait d'Union'

La revue 'Trait d'Union' a connu il y a plusieurs années déjà un changement de présentation en profondeur. L'approche rédactionnelle a été confirmée et renforcée tout en veillant à procurer des contenus techniques pertinents pour nos divers groupe-cibles. D'autre part, l'approche graphique a été fondamentalement repensée en ligne avec la nouvelle identité de Brulocalis. Nous avons particulièrement veillé à présenter une structure et des rubriques plus explicites permettant ainsi une lecture plus facile et agréable.

Afin de coller au plus près des attentes de nos lecteurs nous avons pris l'initiative d'envoyer un questionnaire courant 2020 à nos membres. La version papier du Trait d'Union semble toujours privilégiée. Il est d'autre part, suggéré d'intégrer encore davantage de visuels, de veiller à plus de Bonnes Pratiques entre communes et de s'assurer de l'accès aux contenus parfois fort techniques sont les principales remarques avancées par cette enquête.

Le soutien renouvelé de la Région de Bruxelles-Capitale, pour lequel nous tenons encore à la remercier, a permis de faire paraître cinq numéros en 2020. Son lectorat est consolidé à plus de 2.500 abonnés (2.000 abonnés du côté francophone et plus de 500 du côté néerlandophone). Chiffres plus qu'appréciables pour une revue avec un contenu principalement technique et pointu pour un public ciblé de décideurs des 19 communes bruxelloises.

Outre la diffusion papier, la revue paraît également en format électronique et garantit ainsi une diffusion

- via notre newsletter et le site web
- encore plus large des contenus vers les membres.



**A côté de ces articles de fond, la revue présente en plus les rubriques récurrentes suivantes :**

- ♥ L'Association en action, reprenant les principales activités de Brulocalis
- ♥ Sous la loupe : articles spécialisés à partir d'une thématique spécifique
- ♥ Echo de la Région
- ♥ Dans nos communes, exemples de bonnes pratiques au sein des communes de la Région
- ♥ Actualités & Nouveautés
- ♥ Europe en CAPITALES

Les principaux articles parus dans les diverses parutions du Trait d'Union en 2020 ont notamment abordé les sujets suivants :

## TUB 117

### Dossier santé et social

- L'accès et la continuité des soins de santé pour les personnes en situation de pauvreté
- Tous égaux face à la santé à Bruxelles ? données récentes et cartographie sur les inégalités sociales de santé
- Les non-utilisateurs de soins de santé - qui sont-ils ?
- Observatoire du social à Schaerbeek : fenêtre sur la société locale pour mieux en appréhender les dynamiques
- Karine Lalieux parle de l'harmonisation par les CPAS de l'accès aux soins de santé
- Les revendications des CPAS en matières de santé
- 6 recommandations de Médecins du Monde pour lutter contre le fossé grandissant en matière de soins
- Statuts sociaux harmonisés (SSH) - droits complémentaires - mybenefits
- Une app santé, c'est le bon plan
- Bruxelles social : une cartographie en ligne pour un meilleur accès à l'offre sociale-santé dans votre commune
- Les CPAS du pays clarifient la notion de dignité humaine pour tenter d'optimiser l'aide sociale financière
- Les services du CPAS de Berchem-Sainte-Agathe qui facilitent le quotidien
- Un employé communal virtuel dialogue avec les citoyens à distance
- Le CCRE plaide pour l'Europe locale auprès des cabinets des commissaires
- Contrôle par les facteurs des conditions GRAPA

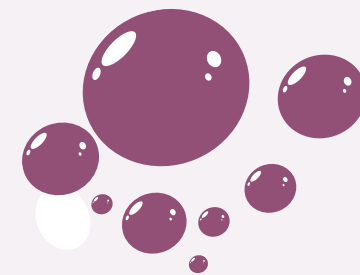


## TUB 118

- Phase fédérale et pouvoirs spéciaux : synthèse fédérale et bruxelloise
- Quelques réflexions autour des conséquences de la crise sur la police administrative des Pouvoirs Locaux
- Mesures de police administrative des Pouvoirs Locaux
- Sanctions administratives et pénales applicables en cas de non-respect des mesures pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19
- La main dans le sac
- Violences intrafamiliales et confinement : la police prend des initiatives inédites
- « La crise nous a permis de tester de nouveaux fonctionnements »
- L'impossible équation des maisons de repos en confinement
- COVID-19 : cartographie de l'organisation des services d'aide et de soins bruxellois
- Stefano Bonaccini : « il faut des collectivités fortes pour faire face au COVID-19 »
- Covid 19 : les communes bruxelloises participent également à l'aide d'urgence auprès de leurs homologues marocains

## TUB 119

- Finances communales, barèmes et digitalisation : regard sur les projets régionaux pour les communes
- Ensemble des Pouvoirs Locaux bruxellois
- Les communes bruxelloises
- Impact de la crise du COVID-19 sur les budgets des communes bruxelloises
- Les CPAS bruxellois
- Covid 19 : la coopération internationale communale se mobilise
- Charte de l'aide alimentaire
- L'intégration des migrants au sein des villes européennes
- 2,4 millions pour l'action climat locale



- Égalité des genres dans l'espace public : un guide comme source d'inspiration pour les autorités locales
- Harmonisation du règlement général de police : s'accorder prend du temps
- Rappel des règles de compétences territoriales pour un sans-abri
- Colocation et permis d'urbanisme en région de Bruxelles-Capitale
- Les communes bruxelloises et l'utilisation de l'anglais
- Défendre les Pouvoirs Locaux à l'ère du rétablissement post-covid

### TUB 120

- La revue Trait d'Union reste une publication clé pour nos membres
- L'ordonnance modifiant la nouvelle loi communale
- Asbl communales : une circulaire interprétative
- VILCO - la ville collaborative :
  - Trois ans de recherche pour inspirer une nouvelle gouvernance
  - les six conseils de VILCO pour mieux collaborer
  - les expérimentations VILCO24
  - faut-il institutionnaliser la collaboration ?
  - VILCO : et demain ?
- La démocratie locale et participative comme levier pour la création de territoires de la confiance
- La charte européenne de l'autonomie locale fête ses 35 ans !
- Bruxelles zone 30 : rencontre avec la ministre de la mobilité

- Quelles aides régionales pour la rénovation d'un logement ?
- Un projet interculturel d'Ixelles financé par erasmus+
- Les maisons de repos doivent-elles disparaître ?
- Les villes et les Régions, enjeu majeur de la relance en Europe

### TUB 121

#### Dossier pensions

- Trois mandataires bruxellois à propos du financement des pensions
- Pour une concertation régionale à propos des pensions
- Les aspects interrégionaux et bruxellois de l'incitant fédéral en vue de la constitution d'une pension complémentaire à destination des agents contractuels locaux
- Les accents locaux de l'accord de gouvernement fédéral
- L'informatisation des Pouvoirs Locaux
- De l'article 60 à l'emploi d'insertion
- Clés pour des villes inclusives : le benchmarking des politiques d'intégration des immigrants au niveau européen
- La pandémie, une épreuve pour la démocratie locale ?
- Bruxelles veut doter la ville de « couloirs sains »
- Pour une approche genrée dans le discours de sécurité routière
- Le projet européen « cairgo bike »

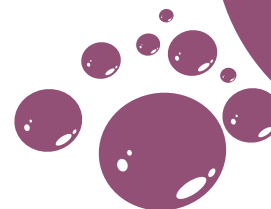
## NEWSLETTER ÉLECTRONIQUE

Entre janvier et décembre 2020, l'Association a produit les newsletters n° 275 à 287, soit 13 éditions téléchargeables à l'adresse : [www.brulocalis.brussels](http://www.brulocalis.brussels) - Rubrique Publications > Lettre d'information.

D'une façon générale, cette newsletter diffusée depuis maintenant 15 années consécutives complète l'information du site web de Brulocalis par le biais d'hyperliens renvoyant vers des sujets d'actualité. Le nombre des abonnés est resté stable à près de 5.000 lecteurs.

Les rubriques couvertes par la Newsletter sont les suivantes :

- l'**actualité** de l'Association ainsi que d'instances tierces qui sont d'intérêt pour ses membres,
- les **documents** : les contenus à haute valeur ajoutée se distinguent des actualités. Ces documents entendent livrer des outils de travail, par le biais d'articles fouillés, de modèles ...
- « **en quelques mots** » offre une série de news très courtes, renvoyant vers des sites externes à l'Association,
- l'**agenda** des événements ou formations à suivre,
- les **subsides** nouvellement recensés dans la base de données.



## Brulocalis poursuit la publication des Brulocafiches et Fiches COVID-19

**Brulocalis et son Service d'études juridiques a poursuivi l'élaboration des Brulocafiches et a lancé en 2020 les Fiches COVID-19 afin de soutenir les mandataires et fonctionnaires dans leurs travaux et recherches au sein de leurs communes. Non seulement leur contenu a été régulièrement mis à jour mais également leur présentation afin qu'elles soient plus accessibles et attrayantes.**

Ces fiches reprennent diverses thématiques réparties en 7 chapitres qui permettent de gérer au mieux les multiples situations. Les sujets abordés sont entre autre : les Taxes et redevances communales, les Arrêtés du Bourgmestre, la Publicité de l'administration, le Fonctionnement des organes

communaux, les Compétences du bourgmestre et le Cadre de vie et le Logement.

Cette publication se veut délibérément électronique, permettant un accès rapide et direct ainsi que des mises à jour plus rapides.



### C. LE SITE WEB DE L'ASSOCIATION 'WWW.BRULOCALIS.BRUSSELS'

**Ce site internet reste un support clé de Brulocalis afin de diffuser au mieux les informations à destination de ses membres. Il occupe une place de prédilection de par sa flexibilité et sa rapidité d'accès afin de tenir informés les Pouvoirs Locaux. De plus, il contient une mine d'informations à propos des diverses matières suivies par Brulocalis et qui sont consultables via nos outils de recherches.**

En 2020, plus de 189.000 personnes ont visité le site de Brulocalis, soit une moyenne de plus de 15.750 visiteurs par mois. 83.250 pages ont été vues, soit environ 378 pages par jour ouvrable.

La partie privée du site, réservée aux membres des groupes de travail et des organes de gestion, continue de procurer un accès aux documents pertinents et à servir de plateforme d'échange de documents : procès-verbaux, agendas des réunions mais aussi toutes notes ou courriers utiles à celles-ci.

Un travail de fond est en cours afin de faire évoluer notre site vers un outil encore plus performant inté-

grant de nouvelles fonctionnalités ainsi qu'une plus grande interactivité avec nos membres. Nous avons tout au long de l'année 2020 rassemblé de précieuses informations et plus particulièrement identifié les attentes et besoins de nos utilisateurs. Une enquête approfondie auprès de nos membres nous a permis d'identifier et d'orienter l'évolution de notre nouveau site. Le cahier des charges qui en découle permettra de déterminer les livrables pour notre nouveau site et de fixer le cadre de développement du site. Des modules spécifiques permettront une plus grande interactivité ainsi qu'une possibilité d'échanges entre groupes de travail.





**Bruxelles au fil de l'eau :**  
Manneken-Pis en costume Vivaqua

© Vivaqua

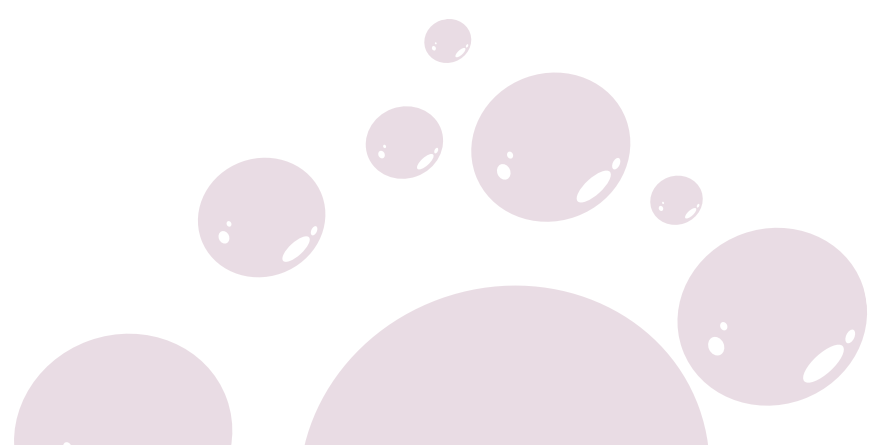
## D. L'INTRANET ET LE RECORDS MANAGEMENT

Depuis plusieurs années, les collaborateurs de Brulocalis disposent d'une plateforme de gestion documentaire leur permettant de collaborer et d'archiver les documents engageants de l'asbl. Les statistiques d'utilisation montrent une progression variable d'utilisation de l'outil parmi les collaborateurs.

Les documents produits dans le cadre des missions de base de l'Association, à savoir l'action politique, l'assistance-conseil, les formations, l'information, les recherches documentaires et la veille stratégique y sont régulièrement enregistrés. Nous continuons à investir dans cet outil SharePoint afin de tenir informés mais également afin de former les utilisateurs actuels et les nouveaux collaborateurs.

## E. LES TRADUCTIONS

Le Service Info-com a été renforcé depuis plusieurs années par l'intégration d'une personne en charge des traductions. Cette mission comporte en premier lieu l'adaptation des textes produits par l'Association tant en interne que vers ses membres. Mais également la coordination et la supervision de l'ensemble des traductions. Nos propres publications telles que le 'Trait d'Union', les 'Moniteurs de la Mobilité' ou 'Développement Durable' et 'Agendas' sont prises en charge en interne. La majorité des traductions s'effectuent du français vers le néerlandais et ce parfois dans des délais très courts et urgents, ce qui peut amener à faire appel à du renfort externe.



## Les Services Généraux

**L'importance et le rôle crucial de ce département n'est plus à démontrer. En effet, il forme la pierre angulaire des services offerts par Brulocalis. Il soutient les nombreuses missions qui sont confiées à chaque collaborateur amenés à répondre aux attentes et besoins des membres de l'Association. Il gère également tous les aspects relatifs aux Ressources Humaines, qu'il s'agisse des suivis administratifs ou du bien-être et de la motivation des collaborateurs. La spécificité de l'équipe des Services Généraux est d'être au cœur des projets et des activités de l'Association en apportant leur soutien et support.**

Cette équipe s'occupe tant des aspects administratifs qu'opérationnels et logistiques. Elle est la plaque tournante offrant un soutien permanent tant sur le plan administratif, financier ainsi que pour la gestion des aspects ressources humaines et informatiques. Elle permet à chacun de mener à bien son projet ou activité afin d'assurer le bon fonctionnement de l'Association. Ce précieux travail quotidien permet à nos conseillers et collaborateurs d'être soutenus dans leurs tâches clés et de travailler dans une synergie dynamique et collaborative.

En concertation avec les différents Services, cette équipe gère le flux des courriers entrants et sortants, s'occupe de l'organisation d'événements tels que réunions, séminaires, colloques, formations ou journées d'études. Elle veille à une présentation professionnelle des documents, en ligne avec la charte graphique, ainsi que de la préparation des différents dossiers et activités.

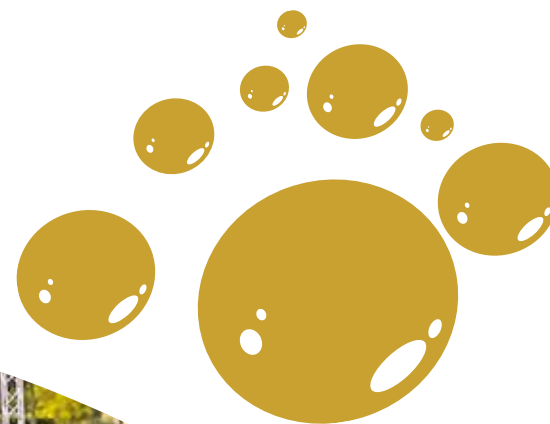
Elle est en charge de l'organisation des réunions des organes politiques, prépare et met à jour les listes des mandataires, archive et classe tous documents, prépare les envois de certaines publications et newsletters digitales, accueille les participants lors de nos événements, gère la base de données de contacts et s'occupe du suivi des boîtes mails tels que « Welcome » et « Mobilité ».

Cette équipe **gère les aspects financiers et budgétaires** de Brulocalis. Elle contrôle les comptes de l'année en cours et établit le budget pour l'année à venir. Elle participe à la préparation et au reporting financier des dossiers de subsides.

L'équipe des Services Généraux est aujourd'hui armée pour être encore plus polyvalente et performante. Le **renfort au niveau de la gestion financière et des ressources humaines**, apporte sans conteste une meilleure gestion interne. Les membres de l'équipe mettent leurs compétences et leurs connaissances au profit de l'Association pour assurer la qualité des services offerts tant au niveau des collaborateurs qu'au niveau de ses membres.

La présence d'une collaboratrice en charge du Bien-être du personnel et ses nombreux conseils nous ont permis de gérer dans les meilleures conditions la période de confinement dû au COVID-19. Cette mission-clé continue d'assurer - sur base d'échanges continus - la motivation de tous les collaborateurs. Des interviews individuels qui se sont tenus début 2020 avaient pour objectif de donner la parole à chaque collaborateur afin de pouvoir exprimer son vécu et ressenti personnel.

Ces multiples missions et tâches sont indispensables. Elles permettent à chaque collaborateur au sein de notre Association d'avancer dans ses activités et de mener à bien des projets d'envergure tout en offrant aux élus et agents des Pouvoirs Locaux bruxellois un service professionnel.





## Good Governance et Management Team

**Brulocalis est consciente que les principes de Bonne Gouvernance sont indispensables pour une gestion durable, d'autant plus que l'organisation travaille avec des fonds publics. Nous y attachons dès lors une grande importance et nous avons poursuivi nos efforts dans ce sens tout au long de l'année 2020.**

Depuis 2018 la directrice est désormais soutenue par 5 Responsables de Service. Ce Management Team - qui représente les divers Services - se réunit toutes les semaines et assiste la directrice dans sa mission pour coordonner les activités des divers départements. L'apport du Management Team est crucial, notamment, **pour poursuivre l'implémentation de la stratégie** et notamment les aspects liés à la **gestion du changement**.

Ce Management Team veille également à l'unité de gestion des divers Services, à la cohésion du management, à la qualité de l'organisation et à la politique de communication interne. Elle remplit ici un double rôle de conseil et de coordination. Cette équipe se réunit périodiquement en résidentiel en dehors des locaux de Brulocalis afin d'échanger des points de vue et de partager les visions pour le futur. Cette rencontre a également pour objectif de renforcer les liens au sein de l'équipe et de poursuivre la mise en place de la stratégie future de Brulocalis.

Un budget pluriannuel a en outre été prévu jusqu'en 2025, permettant ainsi de **développer une meilleure vision à long terme** et de prendre des décisions concertées.

La présence d'un expert en Ressources Humaines au sein de l'équipe permet une gestion plus en harmonie avec les missions et objectifs de l'Association. Le dossier des 'Descriptions de Fonction' permet une meilleure identification des profils recherchés. L'objectif étant de fixer pour chaque fonction au sein de Brulocalis des objectifs clairs et précis. De plus, chaque collaborateur possède ainsi un descriptif détaillé des missions qu'il est amené à remplir.

### **Brulocalis a identifié les priorités**

sur lesquelles elle souhaite se focaliser.

Certaines mesures sont déjà effectives, d'autres sont en cours d'exécution :

- 1)** Au niveau financier, de **nouvelles procédures** ont été mises en place afin d'assurer un meilleur suivi de l'approbation des factures, des demandes de marchés publics et des suivis des subsides.
- 2) Procédures efficaces et efficientes** : sur base de l'évaluation susmentionnée, les procédures clés existantes ont été mises à jour.
- 3) Le RGPD** : la gestion et le contrôle des données (relatives aux personnes) sont un réel défi et Brulocalis est occupé à les relever. Un plan d'actions est en cours de développement et sera mis en place dans un avenir proche.
- 4) La Gestion des risques et contrôle interne** (risk management) : les principales procédures de Brulocalis continuent à être analysées et évaluées avec la volonté de mettre en place un contrôle plus rigoureux. En 2020, l'équipe du Management Team a identifié un nombre de risques-clés pour Brulocalis. Il poursuivra cet exercice pendant les années à venir en fixant les points concrets d'actions pour maîtriser ces risques de façon proactive.

# La Fédération des CPAS Bruxellois

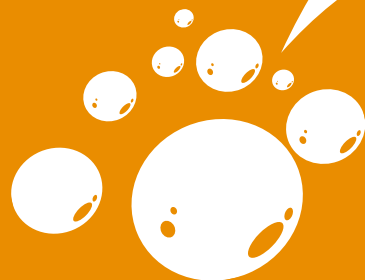
**Khalid Zian est entré en fonction en 2020 en tant que nouveau Président de la Fédération des CPAS Bruxellois en succédant à Karine Lalieux, nommée à d'autres fonctions au niveau fédéral.**

La Fédération des CPAS Bruxellois est représentée au sein de nombreux conseils consultatifs et entretient des relations très étroites avec des associations fédérales, communautaires ou régionales poursuivant un but social.



**FÉDÉRATION DES  
CPAS BRUXELLOIS**

BRULOCALIS, ASSOCIATION VILLE & COMMUNES DE BRUXELLES



**K**ahlid Zian a souligné combien la crise sanitaire avait fortement touché notre public habituel. Mais il indiquait qu'il n'était plus le seul, car de nombreuses autres catégories de personnes, que nous n'avions pas l'habitude de recevoir, ont franchi les portes des CPAS. Les travailleurs sociaux ont été le dernier rempart pour beaucoup de citoyens, leur permettant de vivre, survivre, de tenir le coup. Les équipes de première ligne, ainsi que les autres membres des différents CPAS, ont répondu présents pour accomplir leur mission d'aide et le Président souhaiterait les féliciter et les remercier. Ils sont le dernier filet de sécurité, permettant aux ayants droit de ne pas sombrer dans la désaffiliation.

Porte-parole des centres publics d'action sociale bruxellois, la Fédération des CPAS Bruxellois est l'interlocuteur quasi obligé des instances supérieures en matière de politique sociale. Elle met l'autorité et l'audience dont elle jouit auprès des ministres fédéraux, communautaires ou régionaux ainsi qu'auprès des assemblées législatives, au service de la défense et de la promotion de la mission des CPAS.

Outre des relations suivies avec le Ministre de l'Intégration Sociale et le Secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration au niveau fédéral et avec le Ministre-Président, le Ministre de l'Emploi ainsi que les Ministres membres du Collège réuni de la Commission Communautaire Commune compétents en matière d'aide aux personnes au niveau régional, la Fédération des CPAS Bruxellois entretient d'excellentes relations avec le SPP Intégration sociale et la Commission Communautaire Commune. Elle tient ici à les remercier pour l'efficacité avec laquelle ces services accueillent les requêtes présentées au nom des centres publics d'action sociale par la Fédération des CPAS Bruxellois.

## Perspectives pour 2021

### Pour l'année 2021 plusieurs dossiers prioritaires ont été identifiés pour la Fédération des CPAS Bruxellois :

- continuer les diverses concertations autant entre CPAS qu'avec les autres acteurs : Brugel, BE, les fournisseurs d'énergie, Sibelga, VIVAQUA, Juges de Paix, HomeGrade, les CPAS des autres Régions ...
- rester attentif pour les actions « prévention » ;
- suivre de près les évolutions, les évaluations, les études et les diverses idées en cours concernant les législations, réglementations et ordonnances énergie et eau ;
- l'organisation d'un nouveau cycle de formation en présentiel dès que possible : organiser un nouveau cycle de formation de base et détecter les nouveaux besoins ;
- composer un guide avec des scénarios et diverses possibilités d'interventions pour les travailleurs sociaux suite aux échanges sur base des situations concrètes et à partir des diverses expériences et projets dans les CPAS.

Les lecteurs qui souhaitent en savoir davantage sur les sujets sus-mentionnés sont invités à consulter le **Rapport d'Activités 2020** complet de la Fédération des CPAS via le site [www.brulocalis.brussels](http://www.brulocalis.brussels) (rubrique "Fédération des CPAS bruxellois" / Documents / Rapport Annuel 2020)

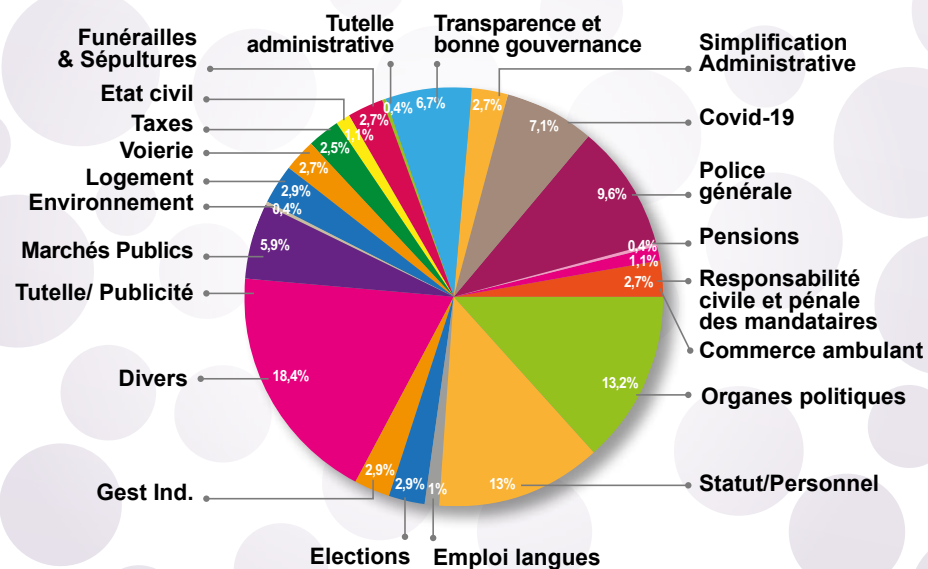


**4 SUJETS  
POLITIQUES**

## Sommaire sujets politiques

1. Statut du Personnel et Pensions
2. Aménagement du Territoire, Urbanisme et Logement
3. Finances, Fiscalité et Emploi
4. Organes communaux, Gouvernance et Transparence
5. Mobilité et Voiries
6. Informatisation des Pouvoirs Locaux, Simplification Administrative & Smart City
7. Environnement, Energie et Développement Durable
8. Ordre Public et Police Administrative
9. Subsidés
10. Europe et Coopération Internationale
11. Démocratie locale et Participation citoyenne
12. Etat civil et Population

## Gestion des compétences gérées par Brulocalis en 2020



## Introduction et Revendication globale de Brulocalis

Le droit des Pouvoirs Locaux d'être consulté par les niveaux supérieurs de gouvernement sur des sujets les concernant, est un principe fondamental de la démocratie locale consacré par la Charte européenne de l'autonomie locale. L'état fédéral doit l'organiser autant que possible, en temps utile et de façon appropriée, au cours des processus de planification et de décision pour toutes les questions qui concernent directement les Pouvoirs Locaux.

**Les 3 Unions de Villes et Communes revendiquent d'être consultées et concertées de manière systématique pour toute décision prise par l'état fédéral dans les matières qui les concernent.**

Pour qu'il soit efficace, le processus de consultation doit aboutir à la **mise en place d'un cadre politique et réglementaire transparent.**

Nous sollicitons le Gouvernement fédéral pour qu'il **mette sur pied une véritable fonction consultative** avec les Unions des Villes et Communes et leurs Fédérations de CPAS sur les lois et arrêtés royaux touchant les Pouvoirs Locaux notamment dans les matières suivantes :

- ◆ la police
- ◆ la police administrative générale (ordre public)
- ◆ les pensions
- ◆ l'action sociale (CPAS)
- ◆ l'emploi ...

# Une Année 2020 imprégnée par les mesures COVID-19

## Remarque Préliminaire

**Brulocalis souhaite relever dans cette introduction les divers actions et soutien de communication apportés par Brulocalis dans le cadre de la pandémie COVID-19. Nous reprenons ci-après la synthèse des soutiens communicationnels apportés lors du COVID-19. Ceci avec la perspective de donner une plus large visibilité aux activités développées par Brulocalis courant 2020.**

## Supports de communication utilisés dans le contexte des mesures COVID-19

**SITE INTERNET :** le premier support utilisé a été le site Internet de Brulocalis. Nous avons mis en exergue divers contenus à plusieurs niveaux :

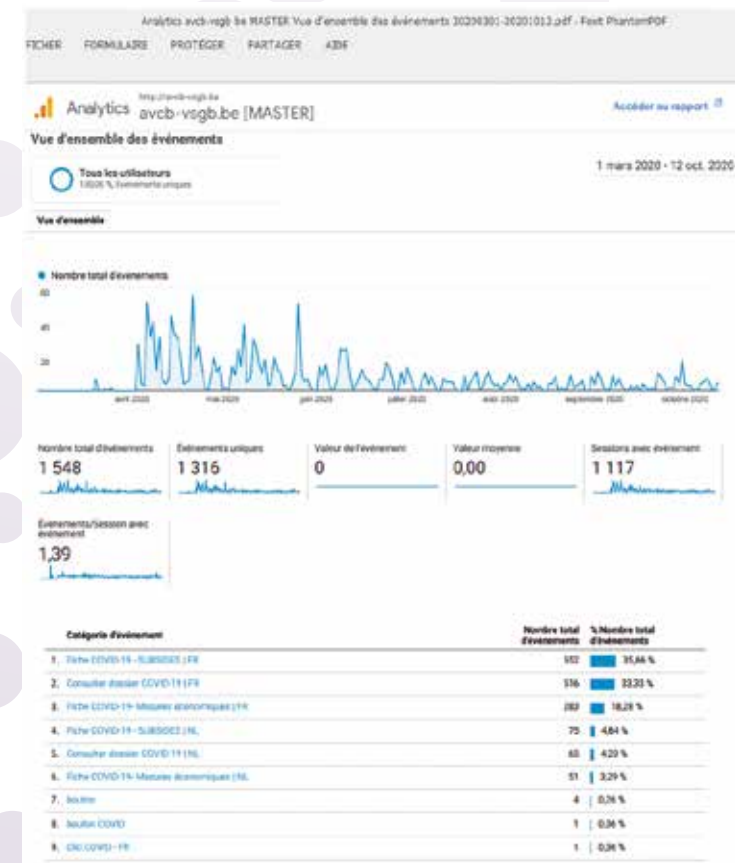
**3 bannières visibles en page d'accueil avec des couleurs spécifiques :**

- Un Dossier plus global 'COVID-19 et les Pouvoirs Locaux'
- Dossier COVID-19 et Subsidés
- Un Dossier COVID-19 et Mesures Economiques

Dès la page d'accueil les visiteurs étaient amenés à consulter ces 3 Dossiers qui ont été mis à jour régulièrement en fonction de l'évolution de l'actualité.

Les statistiques indiquaient un total de 56.638 pages vues sur la thématique COVID-19 avec un temps moyen de plus de 2 minutes par visiteur. Les statistiques reprennent la liste des principaux liens consultés. On relèvera que la thématique subsidés obtient le plus haut score. On constate ensuite que la thématique 'organisation des funérailles' obtient également un nombre élevé de consultations.

D'autres statistiques indiquent également clairement la répartition des clics par bannières consultés. Nous avons relevé un total de 1.548 clics sur la période concernée.



**ACTUALITÉS SITE INTERNET BRULOCALIS :** en plus des bannières de la page d'accueil nous avons repris un nombre élevé d'articles d'Actualités sur notre site. Nous avons constaté sur la période concernée que 66 articles sur les 85 publiés étaient consacrés au COVID-19. Cela représente donc près de 80% des Actus. Cette période a donc été dominée de manière significative par la thématique COVID-19.

### Sélection sur le site Brulocalis d'articles d'Actualités publiées entre mars et juillet 2020

- 📍 [\[COVID-19\] Un testing élargi est un devoir de précaution envers les habitants des maisons de repos - Communiqué de presse](#)  
Dans le cadre d'un rebond de l'épidémie, la Fédération des CPAS bruxellois s'est adossée à d'autres acteurs s'occupant de ... [27.07.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] Bien réagir à une deuxième vague en maison de repos est un devoir collectif. Une mauvaise méthode et un mauvais timing vont-ils aboutir à des impasses ?](#)  
Des concertations ont donc été entamées entre le Cabinet du Ministre Maron, les Fédérations des maisons de repos, les syndicats, ... [20.07.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] L'organisation des funérailles dans le cadre des mesures d'urgence pour limiter la propagation du Coronavirus \(mise-à-jour\)](#)  
Le 19 juin, le Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale a adopté un nouvel arrêté relatif à l'organisation des funérailles dans le cadre de la crise COVID-19. Il est entré en vigueur le 24 juin 2020. [25.06.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] Fonctionnement des organes communaux dans le contexte d'urgence \(Mise à jour\)](#)  
Prolongation des mesures pour une durée de 60 jours à partir du 15 mai 2020 [04.06.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] L'organisation des funérailles dans le cadre des mesures d'urgence pour limiter la propagation du Coronavirus](#)  
Le 19 mai, le Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale a adopté un arrêté relatif à l'organisation des funérailles ... [29.05.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] Circulaire du Collège des Procureurs Généraux \(Mise à jour\)\[UPDATE 25.05.2020\]](#) Le Collège des Procureurs Généraux a adopté, le 25 mars, une circulaire contraignante de politique criminelle, ... [26.05.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] Une feuille de route pour les activités « jeunesse » de cet été](#)  
Le Comité de concertation s'est réuni ce vendredi 22 mai avec les membres du Groupes d'Experts en charge de l'Exit Strategy ... [26.05.2020]

- 📍 [\[COVID-19\] Gestion de l'espace public dans le cadre de la réouverture des marchés](#)  
Nous republions ci-dessous la circulaire du 14 mai 2020 du Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, charge du Commerce ... [25.05.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] Courrier du Ministre de l'Intérieur aux communes en vue de la réouverture des magasins.](#)  
Depuis ce lundi 11 mai 2020, les commerces et magasins sont autorisés à rouvrir dans le contexte, toujours actuel, de la ... [12.05.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] Les maisons de repos ne veulent pas qu'on leur facture le coût du matériel urgent et indispensable](#)  
Le secteur des établissements d'hébergement de personnes âgées tant du secteur public que privé de la Région bruxelloise ... [11.05.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] Des bénéficiaires, des CPAS et des Fédérations de CPAS inquiets !](#)  
Les trois Fédérations des CPAS ont adressé un courrier à la Première Ministre, Madame Wilmès exposant leurs inquiétudes. [08.05.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] Subsidés pour les crèches communales : succès pour Brulocalis](#)  
Par un courrier envoyé le 21 avril 2020 à Mme Bénédicte Linard, Ministre de l'enfance, M. Pierre-Yves Jeholet, Ministre Président et M. Frédéric Daerden, Ministre du Budget de la Fédération Wallonie Bruxelles, Brulocalis a demandé que les crèches communales reçoivent elles aussi des indemnités ... [07.05.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] Lignes directrices recommandées pour le personnel en quarantaine](#)  
Le Ministre des Pouvoirs Locaux, Monsieur Clerfayt, a communiqué, le 22 avril 2020, une circulaire relative aux lignes directrices recommandées pour le personnel en quarantaine. [06.05.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] Modèles destinés à l'adoption des sanctions administratives communales en vue de faire respecter les mesures fédérales de confinement](#)  
Le 7 avril 2020, un Arrêté royal du 6 avril 2020 (n° 1) portant sur la lutte contre le non-respect des mesures d'urgence ... [20.04.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] La législation relative aux marchés publics face à la pandémie de COVID-19](#)  
La situation actuelle bouleverse les habitudes. Malgré cela, la continuité des services doit être assurée, beaucoup de questions ... [10.04.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] Recommandations et mesures en matières de fiscalité communale](#)  
Afin de minimiser autant que possible l'impact négatif de la crise sanitaire du Coronavirus sur le secteur économique local, ... [09.04.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] Circulaire du Collège des Procureurs Généraux \[Mise à jour\]](#)  
Le Collège des Procureurs Généraux a adopté, le 25 mars, une circulaire contraignante de politique criminelle, ... [09.04.2020]

- 📍 [\[COVID-19\] Communiqué de presse: Conférence Interministérielle Santé publique - Tester de manière étendue dans toutes les maisons de repos belges](#)  
Suite à la lettre des Fédérations de maison de repos, la Conférence Interministérielle Santé publique s'est réunie. [08.04.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] Les maisons de repos sont dans la tourmente. La conférence interministérielle doit les secourir](#)  
Les personnes âgées constituent un groupe particulièrement vulnérable dans le contexte de l'épidémie de COVID-19 [08.04.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] Masques et matériel de protection. Il reste plus que nécessaire de les utiliser avec modération](#)  
La Fédération a reçu d'Iriscare l'information ci-dessous le 2 avril à 20h43. [06.04.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] Remboursement de l'aide psychologique pour les plus jeunes et les aînés](#)  
[03.04.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] L'impact du COVID-19 sur la collecte des déchets](#)  
Les services de Bruxelles-Propreté sont maintenus malgré la pandémie de COVID-19 mais, en raison d'un manque exceptionnel ... [03.04.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] Informations relatives aux lignes d'écoute et d'urgence en matière de violence intrafamiliale.](#)  
Rien ne justifie la violence conjugale et intrafamiliale. Les services d'aide restent disponibles. [02.04.2020]

- 📍 [\[COVID-19\] Info aux maisons de repos de CPAS: Arrêté de réquisition du personnel](#)  
[UPDATE 31.03.2020] Au vu de la crise sanitaire que nous vivons actuellement, nous mettons à disposition de nos membres un ... [31.03.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] Envoi des Actes soumis à la tutelle administrative - Bruxelles Pouvoirs Locaux](#)  
[UPDATE 30.03.2020] Afin de limiter la propagation du virus au sein de la population et du SPRB, Bruxelles Pouvoirs Locaux ... [30.03.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] Conseils communaux et collèges en vidéo-conférence](#)  
Malgré la crise sanitaire actuelle, la continuité des services publics doit être assurée avec quelques aménagements toutefois. [27.03.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] Octroi de pleins pouvoirs aux 19 communes bruxelloises](#)  
Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a accordé des pouvoirs étendus au Collège des Bourgmestres et Échevins ... [26.03.2020]
- 📍 [\[COVID-19\] Matériel de protection et de détection - Priorité du personnel des établissements d'accueil de personnes âgées et des services à domicile](#)  
Réponse du Cabinet de madame Maggie de Block, Ministre des Affaires sociales et de la Santé à notre courrier ... [26.03.2020]

**NEWSLETTERS BRULOCALIS :** afin de soutenir les Fiches COVID-19 nous avons également augmenté la fréquence de nos Newsletters. Chaque mise à jour d'une Fiche a été relayée par un soutien via notre Newsletter.

Pendant la période concernée nous avons publié 8 Newsletters (n° 277 à 284) qui mettaient à chaque fois les Fiches COVID-19 en avant ainsi que les articles d'Actualités de la période concernée.

**MAILINGS MASSIFS :** deux mailings 'massifs' ont été envoyés aux groupes-cibles suivants : collèges communaux, conseillers communaux, secrétaires communaux, receveurs communaux, conseil d'administration.

Près de 829 mails ont été délivrés et le taux d'ouverture s'élevait à 40% en moyenne. Cela représente donc environ 350 ouvertures en absolu c'est à dire des lecteurs qui ont dû prendre connaissance des contenus COVID-19.

**MAILINGS SPÉCIFIQUES :** en plus des mailings massifs nous avons envoyé 3 mailings pour la Fiche COVID-19 Mesures Economiques. A chaque fois ces mailings ont été envoyés via Outlook aux cibles suivantes : Bourgmestres, Secrétaires communaux et Echevins des Affaires Economiques. Ces 88 destinataires ont reçu un mailing personnalisé avec la mention que ce mail était d'une importance Haute.

En plus de ces mailings nous avons également envoyé 90 mailings spécifiques. La liste de ces mailings - reprenant les sujets abordés - ont été envoyés aux Bourgmestres, secrétaires communaux et échevins en charge des matières respectives. Un grand nombre de ces mailings concerne les thématiques crèches communales/petite enfance.



# 1. STATUT DU PERSONNEL ET PENSIONS

## 1.1. Revalorisation des agents : prime unique de 500€ bruts pour 2020 au personnel communal bruxellois et une négociation pour 2021 - 2024

Notre Association, ainsi que la Conférence des Bourgmestres, revendiquent depuis des années la revalorisation **barémique des agents des Pouvoirs Locaux bruxellois**, notamment pour aligner les barèmes des agents locaux bruxellois sur les barèmes des agents locaux wallons et flamands.

Faisant suite à ces revendications, le Comité C compétent pour négocier les politiques du Gouvernement bruxellois concernant le personnel des Pouvoirs Locaux s'est réuni à plusieurs reprises et est parvenu à conclure un Protocole d'accord qui porte sur les revalorisation salariales pour 2020 à 2024.

Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale s'engage à dégager chaque année un budget pour soutenir une augmentation salariale des agents des Pouvoirs Locaux dans les **communes, CPAS, Chapitre XII non hospitalières et Mont-de-Piété**.

Le Protocole porte sur **deux périodes distinctes** : l'année 2020 et les années 2021-2024. Les délais en 2020 étaient en effet trop courts pour s'accorder sur une augmentation consolidée du pourcentage des barèmes et pour recalculer les salaires au niveau de l'administration. Il a donc été décidé de verser une prime unique forfaitaire de 500 € bruts à chaque agent pour la fin de l'année pour 2020.



## 1.2. Pensions

La crise sanitaire aura été en 2020 au centre de toutes les attentions. Ses conséquences pèseront durablement sur les Pouvoirs Locaux, essentiellement en termes financiers. Toutefois, un défi tout aussi conséquent attendent nos Pouvoirs Locaux, dont l'équilibre financier est déjà précaire.

Il s'agit du financement de la charge des pensions. Une *Epée de Damoclès* qui constituera assurément la problématique financière centrale pour les gestionnaires Communaux au cours de ces prochaines années.

Brulocalis a consacré son Conseil d'Administration du 28 octobre à cette thématique. Tout au long de cette matinée d'Etudes, Bourgmestres, mandataires et experts ont partagé et débattu sur les grands enjeux liés à la problématique. Différents points d'attention et pistes de solutions ont pu être dégagés. Afin de fournir un panorama complet à nos Membres, ces échanges ont été prolongés et étoffés dans notre Magazine Trait d'Union, qui a consacré un dossier complet à ce sujet.

Enfin, un « Groupe de Travail Pensions » a été constitué au sein de Brulocalis. Il aura pour tâche d'élaborer des propositions concrètes et de jeter des ponts avec les autres parties prenantes de ce dossier complexe : les Pouvoirs Locaux, les Associations Sœurs, la Région de Bruxelles-Capitale et l'Etat Fédéral. Ce n'est en effet que dans le dialogue et la concertation que des solutions justes et pérennes pourront être dégagées.

# 2. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET LOGEMENT



Bruxelles au fil de l'eau :  
Place Fernand Cocq

© visit.brussels - J.P. Remy

## 2.1 Projet « Build your permit » et rôle de Brulocalis

Dans le cadre du projet de digitalisation des permis d'urbanisme (Build your permit), Brulocalis a été consultée par Urban.brussels afin d'apporter son soutien dans ce programme.

Plus précisément, 'Build your permit' est un projet piloté par la Région de Bruxelles-Capitale (Urban.Brussels) qui poursuit un **double objectif** : permettre d'une part, à terme, aux demandeurs d'introduire par voie digitale une demande de permis d'urbanisme relevant de la compétence régionale ou communale. D'autre part, permettre aux gestionnaires de permis d'assurer le traitement de ces demandes de manière digitale.

Urban.Brussels relève les nombreux avantages du projet : réduction de papiers, traçabilité (où en est ma demande ?), simplicité (le demandeur remplit en ligne) et la continuité des services publics (même en temps de pandémie).

Le but de ce projet est de mettre en place, courant 2021, un processus 100% digital de la réception de la demande à la délivrance (ou refus) du permis.

Une Task Force a été mise en place par Urban avec plusieurs communes. Ces dernières ont attiré l'attention d'Urban sur le besoin d'un matériel adéquat, de formation aux agents, de communication et de cadre juridique (signature électronique, etc.).

La Région précise que tous ces éléments sont en préparation et que des communications suivront, ainsi que du matériel de formation, des mini-enquêtes dans le but d'une amélioration continue et un retour sur les changements concernant le cadre juridique.

Brulocalis a sondé les communes et mandataires locaux compétents afin de connaître leurs remarques et inquiétudes éventuelles quant à la mise en oeuvre du projet 'Build your permit'.

## 2.2. Evaluation de la réforme du CoBAT : Brulocalis comme intermédiaire entre les communes, la Région et le Cabinet du Secrétaire d'Etat Pascal SMET

Le dernier volet de la réforme du Code bruxellois de l'aménagement du territoire et de l'Ordonnance relative aux permis d'environnement<sup>1</sup> est entré en vigueur le 1er septembre 2019. Cette réforme soulève au sein des communes de nombreuses difficultés d'interprétation et d'application.

Brulocalis avait convié en novembre 2019 les fonctionnaires des communes bruxelloises à une réunion pour faire la synthèse des questions et remarques des communes après l'entrée en vigueur

<sup>1</sup> Ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement.

du dernier volet de la réforme afin de définir et porter une position commune devant le Gouvernement régional. A la suite de cela, des réunions mensuelles, sous la direction d'Urban, entre les communes, Brulocalis, Urban et le Cabinet du Secrétaire d'Etat Pascal SMET ont été organisées.

La première réunion de janvier 2020 avait notamment pour but de fixer l'organisation proprement dite des réunions. A cet effet, Brulocalis a obtenu l'accord d'Urban et du Cabinet pour que chaque type de Commune (petite-moyenne-grande) soit représentée par une personne (fonctionnaire ou mandataire).

L'objectif principal de ces réunions était d'obtenir l'ensemble des remarques et évaluations des communes concernant la réforme du CoBAT. Pour ce faire, Brulocalis a collationné les remarques des communes ayant remis leurs évaluations de la réforme du CoBAT endéans le délai fixé par Urban et le Cabinet.

Plusieurs questions et remarques des communes ont été relayées par Brulocalis à Urban et au Cabinet : les questions relatives à l'organisation des enquêtes publiques et des commissions de concertation pendant la crise sanitaire, les inquiétudes des communes relatives à la période de suspension des délais résultant de la pandémie, l'interprétation du montant dû à indexer pour les renseignements urbanistiques, etc.

Brulocalis a également joué le rôle d'intermédiaire entre le Gouvernement et les communes en transmettant, notamment, la communication de Monsieur le Secrétaire d'Etat Pascal SMET expliquant les conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19 sur l'organisation des mesures particulières de publicité visées à l'article 188/7 du CoBAT et l'arrêté n°2020/001 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de pouvoirs spéciaux relatifs à la suspension temporaire des délais de rigueur et de recours fixés dans l'ensemble de la législation et la réglementation bruxelloise ou adoptés en vertu de celle-ci.

Brulocalis a encore averti les communes quant au fait que la Région manquait d'informations relatives aux charges d'urbanisme imposées dans les permis communaux.

C'est pourquoi le cabinet du Secrétaire d'Etat Pascal SMET a demandé à Brulocalis d'inviter les communes à envoyer une liste de tous les permis communaux avec charges qui ont été délivrés les 10 dernières années.

### 2.3. Chantiers en voirie publique : Brulocalis interpelle la Ministre Elke VAN DEN BRANDT



**En décembre 2020, lors d'une réunion organisée par Brulocalis, les communes ont fait part de leurs remarques concernant les nuisances occasionnées par les chantiers en voirie publique sur leurs territoires.**

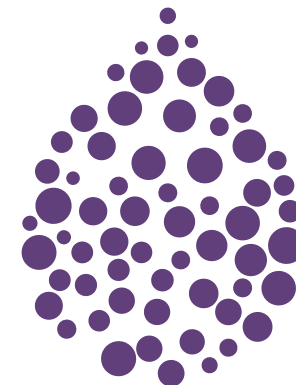
En effet, les communes ont relevé l'absence d'information quant à l'exécution de certains chantiers, autorisés par la Région de Bruxelles-Capitale, concernant des travaux exécutés sur les voiries régionales

et situés sur les territoires communaux. Or, ces travaux peuvent être une source de nuisances.

Brulocalis a également demandé qu'une attention particulière soit portée aux commerçants et aux habitants lors de l'exécution de chantiers en voirie susceptibles de provoquer des nuisances.

Enfin, concernant la plateforme OSIRIS, les communes ont fait part à Brulocalis du manque de moyens humains et financiers nécessaires pour bénéficier du fonctionnement optimal de la plateforme. Par conséquent, Brulocalis a sollicité l'aide de la Région pour l'organisation rapide de formations.

A la suite de ladite réunion et au regard des remarques émises par les communes, un courrier à destination de la Ministre Elke VAN DEN BRANDT, chargée de la mobilité, des travaux publics et de la sécurité routière, a été envoyé. La Ministre Elke VAN DEN BRANDT a envoyé un courrier de réponse courant janvier 2021 pour l'ensemble des questions posées par Brulocalis.



# 3. FINANCES, FISCALITÉ ET EMPLOI

## Recouvrement des taxes communales : la RBC comble rapidement les lacunes provoquées par le nouveau Code de recouvrement

Sous l'impulsion de l'action conjointe, fin novembre 2019, de Brulocalis et de la Fédération des Receveurs communaux, l'ordonnance du 3 avril 2014 relative aux taxes communales a été adaptée au nouveau Code de recouvrement amiable et forcé des créances fiscales et non-fiscales afin de préserver la perception des taxes communales et en assurer le recouvrement en toute légalité.

### 3.1. Le nouveau Code de recouvrement est entré en vigueur le 1.01.2020

Le 13 avril 2019, la loi introduisant le nouveau Code de recouvrement amiable et forcé des créances fiscales et non-fiscales a été adoptée (M.B., 30 avril 2019). Le Code a pour objectif d'harmoniser et de moderniser les procédures fiscales de recouvrement des créances des différentes autorités fédérales en leur conférant de nouveaux moyens d'action. L'architecture législative entourant le recouvrement des créances a dès lors été reconfigurée, notamment par la modification et l'abrogation de nombreuses dispositions du Code des impôts sur les revenus (CIR92).

L'article 11 de l'ordonnance du 3 avril 2014 relative à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes communales n'a pas été adapté à cette reconfiguration législative. Ces circonstances ont mené à trois insécurités juridiques majeures pour les communes :

1. Les communes ne pouvaient plus valablement invoquer les articles du CIR92 auxquels l'ordonnance du 3 avril 2014 renvoie (car ils ont été abrogés par le Code de recouvrement), ce qui engendrait un vide juridique considérable pour assurer la procédure de recouvrement de leurs taxes ;
2. Le sort des règlements-taxes en vigueur au premier janvier 2020 et qui n'ont pas encore été adaptés au Code de recouvrement n'a pas été transitoirement réglé ;
3. Il n'a en outre pas été précisé si les articles abrogés du CIR92 devaient, ou non, s'appliquer rétroactivement aux taxes des exercices antérieurs pour lesquels le recouvrement a débuté avant le premier janvier 2020.

### 3.2. L'action conjointe de Brulocalis et de la Fédération des Receveurs bruxellois a permis de pérenniser la situation

En étroite collaboration avec la Fédération des Receveurs bruxellois, Brulocalis a plaidé auprès de la Région de Bruxelles-Capitale pour effacer ces lacunes menaçant la stabilité financière des communes. Nous saluons ici l'attention particulière portée par le Gouvernement régional ainsi que par le Parlement à ces revendications.

Dorénavant, les dispositions du Code de recouvrement applicables aux taxes communales enrôlées à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2020 sont très clairement définies dans l'ordonnance du 3 avril 2014 (art. 11, §2). Elles sont par ailleurs automatiquement d'application dans les règlements-taxes qui ne les viseraient pas encore expressément (art. 11, §4). En outre, il est prévu que les taxes enrôlées avant le 1 janvier 2020 sur base des dispositions du CIR92 demeurent valables malgré leur abrogation et que les poursuites soient autorisées sur base des dispositions du Code de recouvrement.

Dès lors, le nouveau Code prévoit une série de procédures nouvelles qui seront, par l'entremise du nouvel article 11 de l'ordonnance du 3 avril 2014, pleinement applicables aux communes.

### 3.3. Petite Enfance

Brulocalis a assuré la communication de nombreuses informations relatives à la Petite Enfance par de multiples **courriers entre février et décembre 2020**.

Dans un premier temps, ces échanges avaient pour objet la **réforme de la Petite Enfance** entamée par Madame Bénédicte LINARD, Vice-Présidente du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes. Celle-ci a néanmoins été postposée en raison de la crise. Brulocalis a continué à concerter les communes, via des mailings, en vue de représenter les intérêts des communes bruxelloises lors des diverses réunions organisées de manière virtuelle par la Ministre LINARD.

Dans un deuxième temps, Brulocalis a assuré la **transmission des nouvelles mesures prises par la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'ONE** via de nombreux mailings.

Brulocalis a également organisé, dans le cadre de la réforme mentionnée ci-dessous, un premier **GT Petite Enfance** afin de permettre aux échevins de discuter de la réforme, des points à aborder avec la Ministre mais également d'échanger des bonnes pratiques. Ce GT a été très bien accueilli par les participants mais, tout comme la réforme, a malheureusement dû être mis en pause en raison de la crise sanitaire.

### 3.4. Accueil temps libre - une aide des fonds d'urgence

**28 organisations, dont Bulocalis et l'UVCW, ont interpellé par email le 13 mai 2020 Madame Bénédicte Linard, Ministre de l'Enfance de la Fédération Wallonie Bruxelles, concernant le secteur de l'accueil temps libre (ATL). Elles demandent qu'une enveloppe financière soit prévue pour l'accueil temps libre dans l'enveloppe globale des Fonds d'urgence.**

Le secteur ATL s'inquiète car malgré les nombreuses interpellations des opérateurs, aucune mesure de compensation de la perte de participation financière des parents n'a encore été prise. Comment dès lors assurer la viabilité financière sur du long terme de ce secteur essentiel ?

Les interpellateurs attendent du Gouvernement qu'une enveloppe financière soit prévue pour l'accueil temps libre dans l'enveloppe globale des Fonds d'urgence. Sans cette enveloppe, de nombreuses structures ATL n'assureront pas leur viabilité à long terme. Ce qui inquiète les opérateurs, les travailleurs et les familles.

Au-delà de cet aspect financier, le secteur s'est inquiété aussi de l'absence de perspectives organisationnelles pour être au plus près de ses fonctions essentielles liées au bien-être de l'enfant.

# 4. ORGANES COMMUNAUX, GOUVERNANCE ET TRANSPARENCE

## 4.1. Modification de la Nouvelle Loi Communale

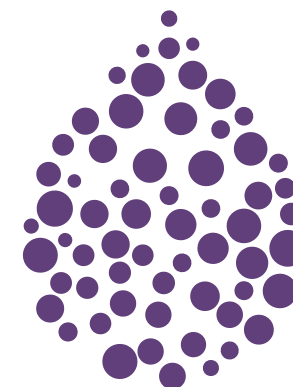
En 2018, Brulocalis a été consultée par le Cabinet du Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale afin de rendre un avis au sujet d'un projet d'ordonnance modifiant la Nouvelle loi communale, en vue de sa prochaine codification.

L'ordonnance a été publiée au Moniteur belge du 30.07.2020

Ce texte constitue la première étape d'une refonte globale de la Nouvelle Loi Communale en un corpus codifié ayant pour but de devenir le droit communal bruxellois.

Cette première phase de codification comporte un toilettage, des adaptations diverses et une mise en concordance par rapport aux réformes institutionnelles, aux compétences de la Région et à l'évolution due au temps.

- ◆ Une nouvelle compétence du conseil communal en matière de déchéances ;
- ◆ Une énumération et harmonisation des situations d'empêchement des conseillers et des échevins ;
- ◆ Des délégations en matière de personnel du conseil vers le collège d'une part et du collège vers le Secrétaire communal d'autre part ;
- ◆ L'instauration du secret professionnel pour les conseillers communaux ;
- ◆ Des évolutions quant au fonctionnement des organes des communes :
  - vidéo-conférence possible pour les collèges jusqu'à 10% des séances ;
  - un ROI du conseil communal adopté en début d'installation de l'organe avec des indications minimales à prendre en compte ;
  - des modalités de publicité et signature allégées et l'instauration d'une signature électronique.



Bruxelles au fil de l'eau :  
La fontaine du Marché aux Poissons

© visit.brussels - J.P. Remy

#### 4.2. Assurer en cas de force majeure la tenue de réunions à distance du conseil communal, des commissions et des conseils consultatifs (Ordonnance du 29 octobre 2020 modifiant la Nouvelle Loi Communale)

Cette ordonnance modifie la Nouvelle Loi Communale afin de prévoir la possibilité pour le conseil communal, les commissions créées en son sein et les conseils consultatifs de tenir des réunions virtuelles s'il leur est impossible de se réunir sans risque, dans un contexte de force majeure tel que celui de la crise actuelle du coronavirus COVID-19.

Sur la base d'une décision du Bourgmestre et uniquement en cas de force majeure rendant impossible ou dangereux de tenir physiquement les séances du conseil communal, celles-ci peuvent, alors, se tenir de manière virtuelle.

Chacun des membres du conseil communal doit pouvoir y avoir accès. Les convocations sont exclusivement électroniques. Les PV des collèges communaux ainsi que toutes les pièces relatives à l'ordre du jour sont communiqués aux conseillers par voie électronique. La publicité des débats doit être assurée : les séances publiques virtuelles devront être diffusées en temps réel sur le site de la commune ou selon les modalités précisées par celui-ci.

- ♥ Les modalités de vote sont également précisées : les conseillers votent à haute voix conformément à **l'article 100 de la NLC** soit en s'exprimant directement dans le cadre de la séance, soit en exprimant leur vote par le biais de leur adresse électronique (voir **l'art. 87, §4 de la NLC**).
- ♥ Les votes au scrutin secret sont adressés au Secrétaire communal par email. Le Secrétaire se charge d'anonymiser les votes. Le règlement d'ordre intérieur peut prévoir d'autres modalités pour le vote au scrutin secret. Les réunions peuvent également être mixtes : en présentiel pour une partie des conseillers et en virtuel pour les autres. Dans ce cas, les modalités relatives aux réunions tenues de manière virtuelle devront être respectées.

La proposition d'ordonnance prévoit aussi la possibilité, le cas échéant, de tenir des réunions virtuelles pour les commissions créées sur la base de **l'article 120 de la NLC** et pour les conseils consultatifs créés sur la base de **l'article 120bis de la NLC**.

Notre Association a salué cette initiative indispensable durant la crise sanitaire actuelle mais également un outil de simplification administrative et d'évolution du Service public.

#### 4.3. Circulaire en matière d'ASBL communales : Brulocalis a interpellé le Ministre des Pouvoirs Locaux

Le Ministre en charge des Pouvoirs Locaux, Monsieur Bernard Clerfayt, a apporté par circulaire, plusieurs éclaircissements, à l'ordonnance du 5 juillet 2018 relative aux modes spécifiques de gestion communale et à la coopération intercommunale afin d'en assurer une interprétation et une application harmonieuse.

La circulaire aborde les points suivants :

- ♥ La composition du conseil d'administration des régies communales autonomes ;
- ♥ La définition de la notion de gestion journalière ;
- ♥ L'identification des asbl communales ;
- ♥ Les présomptions de l'article 33 de l'ordonnance ;
- ♥ L'obligation d'établir un rapport préalable relatif à l'efficacité du recours à la forme de l'asbl communale ;
- ♥ La représentation des deux sexes ;
- ♥ L'obligation d'établir une convention de gestion lorsque plus de 50% du budget de l'asbl communale est couvert par une subvention de la commune ;
- ♥ Les asbl exclues.

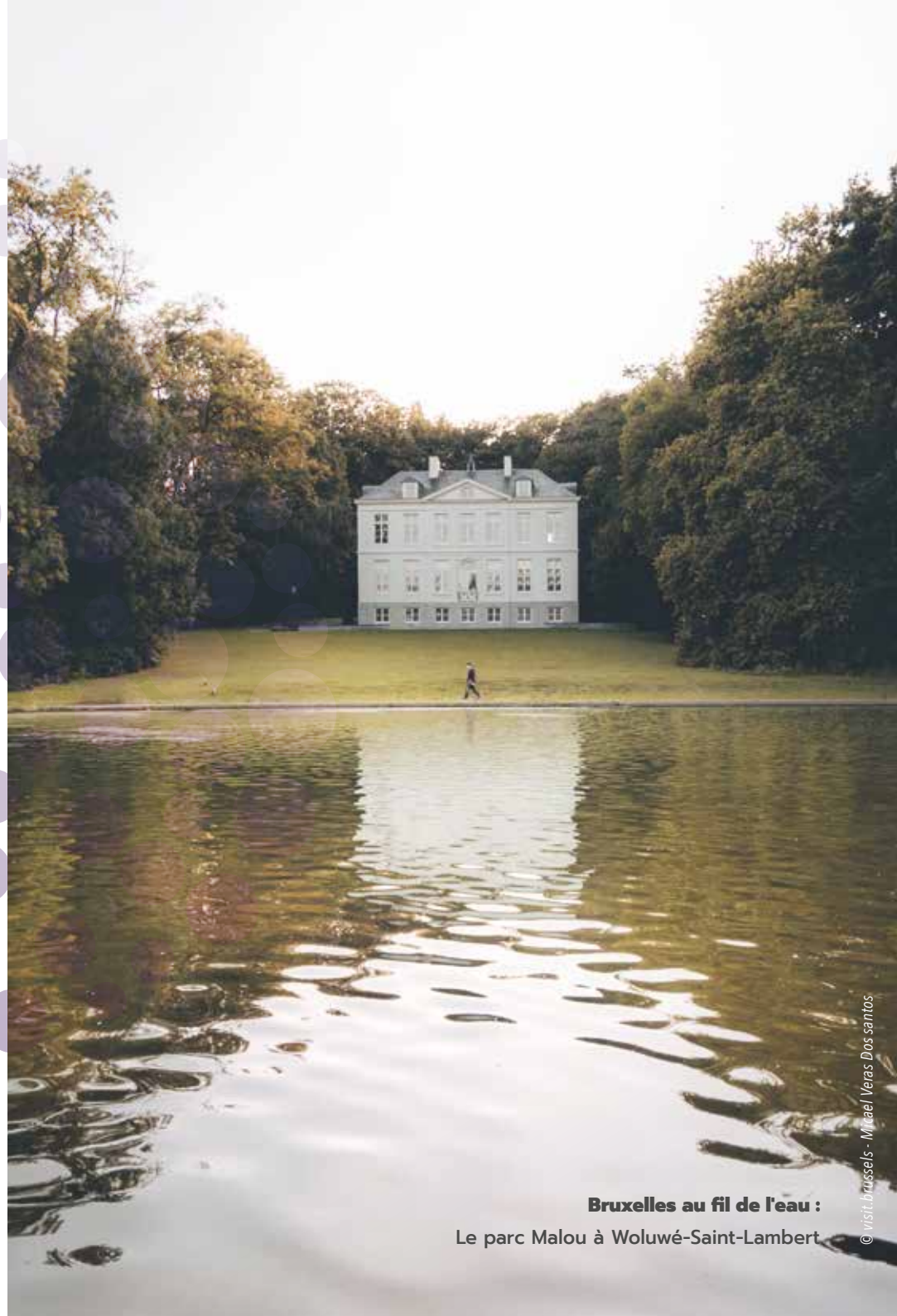
D'une part, Brulocalis a produit un document de référence destiné à nos membres dans l'objectif de leur faciliter la lecture de la circulaire. D'autre part, nous avons interpellé le Ministre des Pouvoirs Locaux par courrier du 26 novembre 2020. Nous avons attiré son attention quant à une série de difficultés :

Le besoin d'une aide complémentaire aux communes, la mise à disposition de modèles d'actes (dont entre autres un modèle de statuts et un modèle de convention de gestion) pour que les communes puissent se conformer de façon harmonieuse aux obligations régionales nouvelles.



**Par ailleurs, Brulocalis a relevé plusieurs questions qui demeurent, à l'heure actuelle, sans réponse :**

- ❖ Comment assurer la prépondérance de la commune au sein de l'asbl, quelles sont les options offertes : soit modifier les statuts de l'ASBL pour donner plus de poids aux voix de la commune soit, augmenter le nombre des représentants communaux dans l'assemblée générale. Il serait, selon nous, opportun de privilégier la première option. En effet, la deuxième option nous semble contraire à l'esprit de décumul et de limitation des mandats.
- ❖ Quel est l'organe compétent pour réaliser le rapport d'évaluation ;
- ❖ Une commune peut-elle être considérée comme membre adhérent d'une ASBL (par opposition à la qualité de membre effectif) malgré le fait que des mandataires représentent la commune au sein de l'ASBL et malgré une décision expresse du Conseil ? Si c'est le cas, quelles pourraient en être les conséquences ?
- ❖ Comment les ASBL doivent-elles concrètement procéder pour transmettre leurs documents à la tutelle ? Votre administration pourrait-elle préciser le contenu exact de la liste à transmettre à la tutelle ?



**Bruxelles au fil de l'eau :**  
Le parc Malou à Woluwé-Saint-Lambert

© visit.brussels - Micael Veras Dos Santos

# 5. MOBILITÉ, SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET VOIRIES

**Dans le cadre de sa mission de soutien aux communes, et plus particulièrement aux Echevins en charge de la Mobilité et au réseau des Conseillers en Mobilité bruxellois, Brulocalis organise chaque année un grand nombre d'activités : formations, outils d'information, rencontres et groupes de travail, assistance technique, appui au montage de projets, études, etc.**

## 5.1. Ville 30

En 2020, Brulocalis a largement soutenu les communes dans la mise en place de la Ville 30. Sa cellule mobilité a collaboré aux rencontres avec les communes et zones de police visant à fixer le cadre de travail général et aborder les spécificités de chaque zone. Elle a aussi rédigé et tenu à jour une Foire Aux Questions techniques à destination des communes et zones de police visant à apporter un maximum de réponses aux nombreuses questions que les communes se posaient (signalisation, timing, mise en œuvre, etc.).

Afin d'une part d'estimer la durée et la complexité du travail en vue du démarrage de la Ville 30 et d'autre part de suivre les travaux de mise en œuvre, Brulocalis a réalisé des enquêtes spécifiques sur la signalisation routière existante dans les communes. Et comme ce projet repose aussi en grande partie sur une communication optimale entre tous les acteurs et avec les citoyens, la cellule mobilité a organisé plusieurs rencontres entre la Région et les Communes relatives aux campagnes de communication.

Elle a en sus rédigé 5 newsletters pour les communes faisant état de l'avancée du projet Ville 30 et organisé une rencontre de coordination de haut niveau entre la Ministre de la Mobilité et les 19 Bourgmestres. Enfin, à l'approche de la date de lancement de la Ville 30 (1er janvier 2021), les conseillers en mobilité de notre Association n'ont pas ménagé leurs efforts pour répondre à toutes les questions techniques spécifiques à chaque commune, proposant même aux communes des visites sur le terrain pour étudier la situation locale.

## 5.2. Formations continues

Face à une législation en matière de mobilité qui évolue sans cesse et des conseillers en mobilité communaux et des zones de police débordés par leurs activités quotidiennes, le Service Ville Durable de Brulocalis organise des formations continues. Malgré la crise COVID, Brulocalis a pu organiser un programme pratiquement complet

de formations axé tant sur les aspects théoriques et législatifs que méthodologiques et pratiques. Ce cycle aborde notamment le code de la route (dont une formation spécifique « cycliste »), le code du gestionnaire, ou encore la réglementation en matière de stationnement. La pandémie a par contre bien eu raison du voyage d'études prévu cette année et qui aurait dû aborder l'approche Ville 30. Ce n'est que partie remise et de nouvelles idées fourmillent déjà pour 2021.

### 5.3. Moniteur et Cahier de la Mobilité et de la Sécurité Routière

Le Service Ville Durable a publié 3 nouveaux numéros du Moniteur de la Mobilité et de la Sécurité routière. Cette publication présente des bonnes pratiques bruxelloises ou des nouveaux dispositifs en donnant la parole aux acteurs de terrain. Elle donne aussi l'occasion de faire le point sur les politiques régionales et communales. Les résultats des dernières études en matière de mobilité et de sécurité routière y sont aussi présentés. Tous les numéros du Moniteur sont consultables en ligne à l'adresse: [www.brulocalis.be/fr/Publications/moniteur-de-la-mobilite](http://www.brulocalis.be/fr/Publications/moniteur-de-la-mobilite).



### 5.4. Des groupes de travail thématiques

La crise COVID a compliqué l'organisation des groupes de travail et des échanges. Néanmoins, le Service Ville Durable a pu avancer notamment sur le suivi du dossier 'bornes de recharges électriques' qui devient un enjeu majeur dans la politique régionale de mobilité.

**a.** Brulocalis a continué de suivre de près la politique de mise en place d'un **réseau de bornes électriques de rechargement pour les automobiles**. Elle a notamment consulté les communes dans le cadre de sa participation à plusieurs rencontres de préparation de la vision stratégique régionale de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques, approuvé par le Gouvernement en juillet 2020. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette vision, Bruxelles Environnement et Bruxelles Mobilité ont organisé une task force et des consultations - avec Brulocalis - en vue d'identifier les obstacles actuels qui ralentissent la procédure d'installation des bornes. La note de simplification administrative qui en a découlé identifie, sur base notamment des observations empiriques dans le cadre du projet charge.brussels une absolue nécessité de simplification des

procédures afin de réduire les délais nécessaires entre l'identification d'un emplacement pour une infrastructure de recharge et la mise en service de celle-ci. Brulocalis veillera dans ce dossier à ce que la simplification administrative le soit également pour les communes !

**b. Appui aux Etats Généraux Bruxellois de la Sécurité Routière.** Un nouveau plan de sécurité routière doit succéder au plan 2011-2020. Sa préparation et sa réalisation doivent concerner et engager l'ensemble des acteurs concernés (communes, ZP, Région, Parquet, STIB, etc.). Dans ce cadre, la Région a organisé des groupes de travail réunissant les acteurs pour piloter la définition des actions stratégiques. Brulocalis a pris part à la séance de lancement des Etats Généraux en octobre en animant notamment deux groupes de travail. Elle a par la suite animé en collaboration avec

Bruxelles Mobilité des workshops spécifiques portant les thématiques « contrôle-sanctions-gouvernance », « communication-sensibilisation-comportements à risques » et « infrastructure ». Il conviendra en 2021 d'étudier la mise en œuvre concrète des recommandations issues des différents groupes de travail. Le Service Ville Durable a en outre organisé deux ateliers spécifiques ayant pour objectifs d'une part de former / informer les participants et d'autre part de produire des suggestions ou recommandations concrètes dans le cadre des Etats Généraux de la Sécurité Routière : le premier concernait l'approche genrée du discours sur la sécurité routière et le second les zones à concentration d'accidents (ZACA). **c.** Le Service Ville Durable a organisé une séance d'information pour les communes relatives aux possibilités offertes par le **système cozywheels**.

## 5.5. Des rencontres de haut niveau

Dans le cadre d'un « rendez-vous de la mobilité », Brulocalis a accueilli en juillet la Ministre régionale bruxelloise en charge de la mobilité, des travaux publics et de la sécurité routière - Mme Elke Van den Brandt - pour un échange avec les Bourgmestres et échevins bruxellois en charge de la mobilité et de la sécurité routière sur l'état d'avancement de la Ville 30.

Par ailleurs, Brulocalis a tenu une réunion d'urgence entre la Ministre et les 19 Bourgmestres relative à l'organisation de la Journée sans voiture dans le contexte de la pandémie.



## 5.6. Des expériences et projets innovants

**a.** Brulocalis promeut la créativité des communes en co-pilotant avec Bruxelles Mobilité plusieurs **appels à projets** : « villages », « living », « modes actifs », « vélos cargo », « rue scolaire », « rangs accompagnés » et « innovations ». Le travail de gestion des appels à projets a été complexifié par le COVID (multiplication des deadlines et des jurys, nombreuses communication avec les communes, etc.). Au total, ce ne sont pas moins de 17 communes et 52 projets qui ont pu bénéficier d'un subside régional après analyse par Brulocalis et passage en jury. Outre le travail d'analyse et de présentation au jury, Brulocalis assure ensuite le suivi auprès des communes.

Bruxelles Mobilité et Brulocalis se sont en outre concertés pour la réécriture de l'appel à projet 2021 dans le cadre de la préparation du catalogue de subventions mobilité 2021. L'appel 2021, présenté aux communes, verra d'ailleurs son enveloppe budgétaire augmentée eu égard au succès rencontré par cet appel à projets ! Enfin, à l'initiative de Brulocalis, une rencontre a été organisée entre Bruxelles Mobilité et Bruxelles Environnement en vue d'entamer une réflexion sur les liens potentiels entre les appels à projets mobilité et développement durable - cogérés tous les deux par Brulocalis qui y voit des passerelles intéressantes.

**b.** En exécution de l'ordonnance du 3 avril 2014 relative à la pose et au coût de la signalisation routière, et dans le cadre de la préparation d'un déploiement d'un système ISA, prévu dans le plan régional de sécurité routière 2011-2020, la Région a confié à un consultant la création d'un logiciel pour gérer une base de donnée signalisation routière : le **projet e-sign**. Cette base de donnée doit servir d'une part à avoir une vue sur les signaux routiers placés en Région de Bruxelles-Capitale et d'autre part à faciliter la génération de Règlements complémentaires. La mission de Brulocalis consistait en la mise au point d'une base de donnée qui crée un lien entre les règlements complémentaires de la circulation routière et les signaux routiers. Pour ce faire, il fallait notamment réaliser un travail technique important de concordance de la signalisation et établir un fichier contenant un relevé de tous les signaux routiers repris dans le code de la route (y compris les panneaux additionnels), leur attribuer un code et indiquer les différentes mesures qui peuvent y être associées.

Cette base de données est maintenant achevée et des tests logiciel « e-sign » ont pu être réalisés avant du lancement officiel de la version 1.0 en septembre 2020 ! Rappelons que l'enjeu était de taille puisque l'utilisation du logiciel « e-sign » offert aux communes par la Région est devenu réglementaire. Toutes les communes et la Région doivent donc passer par ce logiciel pour l'introduction de leurs règlements complémentaires. Pour accompagner le lancement du logiciel, Brulocalis a organisé des sessions de formation et de questions-réponses pour les administrations communales et la Région en septembre 2020 et assurer un coaching personnalisé des communes.

### 5.7. Semaine de la mobilité et dimanche sans voiture

Le Service participe au comité d'accompagnement de la coordination générale de ces deux événements devenus traditionnels dans le calendrier des festivités en Région de Bruxelles-Capitale. Brulocalis assure un rôle de relais important dans l'organisation de la journée sans voiture entre les groupes de travail au sein desquels elle est plus particulièrement active, notamment ceux chargés des dérogations, des aspects police et de la sécurité. Elle participe également, au sein de ce comité, à la définition de la stratégie de la campagne en collaboration avec la société en charge de la communication. Brulocalis joue donc son rôle de coordinatrice des communes et zones de police dans l'organisation de la Semaine de la Mobilité. L'édition 2020 de la journée sans voiture, organisée le dimanche 20 septembre, fut maintenue malgré la crise COVID et fut l'occasion pour de nombreux Bruxellois de profiter une nouvelle fois d'une ville apaisée. Rendez-vous le dimanche 19 septembre pour l'édition 2021 !

### 5.8. Révision du code du Gestionnaire Bruxellois

Dans le cadre d'un vaste projet de révision et de modernisation du Code du gestionnaire mené par Bruxelles Mobilité et soutenu techniquement par Brulocalis, le Service Ville Durable a entamé un travail de réécriture - chapitre par chapitre - de ce document de référence bruxellois. Chaque chapitre fait l'objet d'une analyse approfondie par Brulocalis et de recommandations d'adaptations. Ces dernières sont ensuite proposées aux différents acteurs concernés (Direction ad hoc de Bruxelles Mobilité, Communes, etc.) avant la proposition finale de texte. Le travail de réécriture s'est achevé en 2020 et un texte complet a été soumis fin 2020 au Cabinet de la Ministre en charge de la Mobilité et des Travaux Publics. Il est donc fort à parier qu'en 2021, le Gouvernement pourra se pencher sur la proposition d'amendement du code du gestionnaire !

### 5.9. L'expertise au service des communes

En marge de l'organisation de formations et de groupes de travail, de la participation à la préparation de textes légaux (lois, ordonnances, arrêtés) ou de l'accompagnement de différentes appels à projets, la cellule mobilité assure bien évidemment un service de soutien aux communes en répondant aux nombreuses questions qui lui parviennent ayant trait à la réglementation ou à des projets concrets d'aménagements. Par ailleurs, elle réalise des enquêtes thématiques auprès des communes ou zones de police en vue de rester le plus au courant possible des pratiques en cours sur le terrain et d'assurer un échange régulier d'information entre les 19 communes et 6 zones de police.



### 5.10. La Commission Consultative de la Circulation Routière (CCCR)

Brulocalis assure le secrétariat de la Commission Consultative de la Circulation Routière (CCCR). Celle-ci se donne pour objectif de renforcer la cohérence entre les politiques de circulation routière développées par les communes et la Région. Pour ce faire, elle analyse mensuellement tous les règlements complémentaires communaux et régionaux et transmet son avis au / à la Ministre pour décision. Pour rappel, ces règlements visent à adapter la réglementation de circulation aux circonstances locales ou particulières qui ont un caractère périodique ou permanent. En d'autres termes, chaque fois que le gestionnaire

de voirie (commune ou Région) souhaite imposer une interdiction ou une obligation à un usager de la route, un règlement complémentaire doit être pris pour cette mesure. La CCCR se réunit aussi régulièrement pour discuter et faire des propositions sur certains aspects de la réglementation routière tels que la signalisation des zones de livraison, le code du gestionnaire, e-sign, la délimitation des zones réglementées, etc. Des avis sont ainsi transmis aux gouvernements régional ou fédéral.

# 6. INFORMATISATION DES POUVOIRS LOCAUX, SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE & SMART CITY

## 6.1. Partenariat entre easy.brussels et Brulocalis autour de divers projets et thématiques

Espace de dialogue pour et par les Communes fondé sur le partage des bonnes pratiques, le « GT simplification » informe nos membres sur les grands enjeux, projets et réformes en cours. Afin d'en faciliter l'approche, il invite régulièrement des spécialistes de tous horizons. L'année 2020 a été très riche et ponctuée par de nombreux résultats concrets. Le Groupe de Travail de la Simplification Administrative s'est réuni à 4 reprises durant l'année 2020 : le 30 janvier, le 25 juin, le 24 septembre et le 17 décembre.

En plus de travaux réalisés au sein du GT SA, une série d'informations ont été envoyées par courrier ou mailings et séances de sensibilisation destinées aux Collèges des Bourgmestres et Échevins, aux Échevins de la Simplification Administrative, aux hauts-fonctionnaires et agents communaux ainsi qu'à la Conférence des Bourgmestres.

## 6.2. Informatisation des Pouvoirs Locaux

Lancé en 2017 le Projet d'Informatisation des Pouvoirs Locaux est entré en 2020 dans sa dernière ligne droite. Une structure spécifique ad hoc de décision et de coordination a été mise en place, dont Brulocalis fait partie.

Priorité du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale qu'il désigne comme un vecteur de modernisation permettant de garantir « *un meilleur niveau du service dans l'interaction entre nos (les) administrations et les habitants de la Région bruxelloise* »<sup>1</sup>, son périmètre se limitait, dans un premier temps, aux domaines de la **Comptabilité/ budget/ recettes/ taxes, Social, État civil/Population, Maison de Repos/Maison de Repos et de Soins (MR/MRS) et Services d'Aide à Domicile (SAD)**, il a ensuite été élargi à la **Gestion des Ressources Humaines et au CRM Citoyens et Entreprises**.

**La structure spécifique de décision et de coordination du projet, la feuille de route arrêtée et la proposition finale affinée.** La proposition finale du projet, après avoir reçu le soutien du Ministre en charge des Pouvoirs locaux et de la transition numérique, a été présentée à la Conférence des Bourgmestres du 1er juillet 2020.

Elle met d'une part l'accent sur une digitalisation de bout en bout de la relation entre le citoyen et l'entreprise et le service public et, d'autre part, sur la réduction de la charge de travail administratif.

Ce diagnostic a été objectivé suite à l'étude portant sur « **L'Analyse des Coûts informatiques** ». Commandée par le Gouvernement bruxellois, elle était à l'origine réservée aux entités régionales.

A la demande de Brulocalis, cette étude a été étendue, sur base volontaire, aux Communes.

<sup>1</sup> Déclaration de Politique Générale du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, 23 octobre 2020, p.44.

Au final 7 communes ont participé. Au total, 305 millions d'euros de dépenses IT ont été disséqués dont 57 millions pour les Communes<sup>2</sup>. Cette analyse des coûts informatiques aura apporté un nouvel éclairage pour les Communes participantes en leur permettant de mieux appréhender leur situation actuelle. Elle a également mis en exergue la nécessité de mettre fin au travail en « silo » et au cloisonnement, de résoudre l'absence de transversalité, de réduire la charge administrative, digitaliser des processus, garantir une interopérabilité des outils au bénéfice, bien sûr, des Pouvoirs Locaux mais aussi des citoyens en anticipant leurs demandes, en renforçant et améliorant leurs rapports avec les administrations.

La seconde moitié de l'année a été rythmée par l'embarquement des Administrations locales au projet, et la précision de sa structure financière. Estimée sur 5 ans à un total de 69,8 millions d'euros, les Administrations locales devront contribuer à hauteur de 12%, soit 8,8 millions d'euros.

En plus de sa participation au Comité de pilotage, Brulocalis a tenu informé ses membres de l'évolution du projet par le truchement de son GT Simplification, la publication d'un article récapitulatif dans le Trait d'Union, des notes d'informations au Bureau et à la Conférence des Bourgmestres.

### 6.3. Guide de la Signature électronique

La crise sanitaire a eu un impact important sur l'organisation des Pouvoirs Locaux. Animés par le principe de continuité du service public, ils ont démontré, dans un contexte extrêmement compliqué, une grande capacité d'adaptation et ont continué à offrir aux citoyens le meilleur service. Afin d'accompagner le changement et de répondre aux nombreuses questions qu'il induit, easy.brussels, l'Agence bruxelloise en charge de la simplification administrative, a travaillé en collaboration avec Brulocalis à la rédaction d'un Guide régional sur la signature électronique. Bien qu'initié au départ pour les agents régionaux, il s'avère être également un outil précieux pour les Administrations locales.

Présenté lors du GT « Simplification Administrative » de décembre 2020, ce Guide a suscité l'adhésion de par sa structure et son contenu. Il aborde les points suivants : le champ d'application de la signature électronique, la définition de la signature électronique et son cadre légal, les différents types de signatures, les avantages et inconvénients de la signature électronique qualifiée, le choix du type de signature à utiliser, des cas particuliers tels que l'acte authentique et la signature d'un lot de document, l'archivage, le cachet électronique, l'horodatage ou encore l'envoi de recommandé électronique.

<sup>2</sup> Interpellation du 8 juillet 2020, C.R.I. COM, Affaires Economiques, PRBC, 2019-2020, p.43.



**6.4. Once Only** Selon le principe Once Only, les administrations publiques ne peuvent plus demander aux usagers (citoyens et entreprises) des informations auxquelles elles ont déjà accès via les données provenant de sources authentiques (par exemple : composition de ménage, avertissement-extrait de rôle, attestation sociale, etc.). La Région de Bruxelles-Capitale a décidé de faire appliquer le principe Once Only à l'ensemble des administrations bruxelloises dès le mois de janvier 2021, avec une mise en conformité progressive.

📍 Présentation de l'impact pour les Communes de l'ordonnance « Once Only » du 17 juillet 2020 lors du GT Simplification de septembre 2020. Brulocalis a été consulté et a rendu un avis dans le cadre de cette Ordonnance.

#### Statuts sociaux harmonisés - Droits complémentaires

L'objectif de ces démarches est de permettre aux citoyens de bénéficier de leurs droits au niveau communal en leur épargnant des formalités administratives, en application du principe Once Only. A cet effet, nous avons poursuivi nos travaux avec easy.brussels sur le projet porté par la BCSS et avons été un relais auprès le GT « Simplification administrative » (présentation lors de la séance du GT du 30 janvier 2020 de la BCSS sur MyBenefit » - Statuts sociaux harmonisés auprès de nos membres).

Par ailleurs, avec les 3 Associations sœurs, nous avons envoyé une lettre au Ministre des Finances, M. Van Peteghem (courrier du 30 novembre 2020) afin d'attirer l'attention du Ministre sur l'absence d'habilitation légale (levée du secret professionnel du fisc) dans le Code des impôts sur les revenus, CIR 1992 (l'article 337, al. 2) préjudiciable aux Pouvoirs Locaux et *in fine* aux citoyens. Cette initiative avait pour objectif de permettre aux communes de disposer des mêmes accès et informations que l'Etat fédéral et les Régions.

#### 6.5. Fidus Online

Fidus Online est un outil informatique développé par le CIRB permettant aux administrations bruxelloises d'accéder aux sources authentiques. Grâce à l'interface web **Fidus Online**, toutes les administrations bruxelloises, régionales et locales, pourront y avoir accès, sans qu'il soit nécessaire de développer des outils techniques complémentaires. **Fidus Online** est un outil développé par le CIRB.

L'Association était également membre du GT afférent au projet et a participé à un workshop en la matière en juillet 2020.

Un mailing a été envoyé à nos membres le 18 décembre 2020 pour que les Communes qui le souhaitent deviennent des Communes-pilotes pour l'utilisation de Fidus Online. Une Présentation du projet a été effectuée à la Conférence des Bourgmestres de décembre 2020. Enfin, une note a également été exposée au bureau.

La présentation de « Fidus Oline » application du CIRB au GT Pouvoir Locaux - « SCIP Cadastre » a eu lieu le 14 octobre 2020.

**6.8. Projet « My permit »** d'Urban.Brussels (digitalisation de la demande de permis d'urbanisme) - sur le sujet voir également le Chapitre 2 Aménagement du territoire et logement. Dans le cadre de nos missions de simplification administrative, nous avons mis en exergue le besoin d'une réelle coordination entre les différents acteurs régionaux dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets de simplification et de digitalisation afin d'éviter un éparpillement des moyens, le développement de projets à 2 vitesses sur les mêmes sujets et une incompatibilité des projets entre eux. Un questionnaire en ce sens a été adressé aux Communes en novembre 2020.

Il apparaît également qu'une adaptation législative est nécessaire. En effet, pour le moment, il manque le cadre légal minimal nécessaire à la substitution numérique : intégrité des documents digitaux, signature électronique ainsi qu'un archivage électronique pérenne et certifié.

#### 6.6. La « Mission TOP 30 »

Présentée lors du GT SA de juin 2020, cette mission a pour objectif d'analyser les 30 procédures les plus impactantes en termes de charges administratives en Région bruxelloise. Brulocalis a entre autres adressé un mailing aux communes pour trouver des Communes pilotes pour l'analyse des procédures liées aux renseignements urbanistiques.

#### 6.7. Facturation électronique

Nous avons effectué la présentation de la circulaire du 3 juillet 2020 sur l'extension de la **facturation électronique** lors du GT simplification du 24 septembre. Pour rappel, la Directive 2014/55/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative à la facturation électronique dans le cadre des marchés publics impose à tous les pouvoirs adjudicateurs de pouvoir recevoir et traiter des factures électroniques (transposée également depuis avril 2019 en droit belge).



# 7. ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis près de 20 ans, Brulocalis assure conseil et soutien aux communes et CPAS qui souhaitent allier un développement économique équilibré, des préoccupations sociales justes et un engagement environnemental porteur de perspectives futures. Cette mission se se développe dans le cadre d'un programme soutenu par la Ministre charge de l'Environnement à la Région de Bruxelles-Capitale suivi par Bruxelles Environnement.

Pour ce faire, le Service Ville Durable de Brulocalis a en 2020, concentré ses activités sur :

- ♥ les appels à projets Climat
- ♥ l'accompagnement et le soutien des communes et CPAS
- ♥ le Moniteur du développement durable
- ♥ les ateliers développement durable
- ♥ le projet VILCO - Ville Collaborative

## 7.1. Les appels à projets climat

En 2020, un nouvel appel à projets a été mis en place pour les communes et CPAS. Celui-ci comporte deux volets : volet 1 « Développer et adapter un Programme Action Climat - PAC (ce volet est uniquement ouvert aux communes) » et le volet 2 « Mettre en place des mesures environnementales liées au climat » qui comportait trois thématiques (Good Food, Zéro déchet, Ville nature). Ces appels apportent un soutien financier et méthodologique, pour mettre en œuvre le développement durable et des actions Climat à l'échelle locale. Un quatrième appel thématique a également été lancée en septembre 2020. Le Service Ville Durable a participé au lancement de l'appel à projet "Plans Bruit locaux" et apportait le même accompagnement que celui mis en place pour le lancement de l'appel Action Climat.

Dans ce cadre, entre janvier et décembre, le Service Ville Durable a également organisé 9 ateliers. En raison de la situation sanitaire, Brulocalis n'a pas été en mesure d'organiser des échanges de bonnes pratiques et des visites de terrain :

- ♥ **ateliers thématiques** : atelier plan Climat, « Comment intégrer Agenda 21 et Plan Climat communal ? », « Comment piloter transversalement vos projets ? », « La participation interne dans les projets des Pouvoirs Locaux ».
- ♥ **cinq ateliers liés à l'appel à projets** : « kick off » en présence du Ministre Alain Maron, trois séances thématiques (Good Food, Zéro Déchet, Ville Nature), et un atelier autour de la préparation du dossier de candidature.

## 7.2. L'accompagnement et le soutien

Brulocalis offre ses services et conseils (réunions individuelles, contacts téléphoniques, relecture de dossiers de candidature, conseils à la rédaction, etc.) à tous les porteurs de projets tant pendant la rédaction des dossiers de candidature que pendant sa mise en œuvre. Le Service Ville Durable prépare (lecture de tous les dossiers de candidature) et participe activement à tous les jurys de l'appel.

## 7.3. Le moniteur du développement durable

L'année 2020 a vu la poursuite de la publication du Moniteur du Développement Durable. Celui-ci se veut un outil de promotion du développement durable, ambitionnant de devenir, dans ce domaine, une plateforme de présentation d'informations, d'études, de bonnes pratiques, d'innovations et d'échanges d'expériences entre les institutions bruxelloises.

Le Moniteur n° 31 était consacré au nouvel appel à projets Action Climat, le jardin de pluie à Saint-Job, une interview du Ministre de l'Environnement et du Climat Alain Maron et les invendus alimentaires.

Le n° 32 était axé sur une présentation des lauréats de l'appel à projets Action Climat 2020 et la présentation des conclusions de l'étude VILCO - Ville Collaborative.



## 7.4. Les ateliers développement durable

En dehors du suivi des projets liés aux appels régionaux, le Service Ville Durable a organisé, en collaboration avec Bruxelles Environnement, deux ateliers thématiques en lien avec le développement durable :

- « Comment intégrer le Développement Durable et les Objectifs de Développement Durable dans vos projets ? » une matinée d'information et d'échanges qui a eu lieu en janvier autour de la gestion de projets en développement durable.
- « La valorisation des bio-déchets : enjeux, aspects légaux et bonnes pratiques » une matinée d'information qui a eu lieu le 1er décembre. Le webinar était l'occasion de découvrir les projets que la Région va mettre en place pour rendre la prévention et la valorisation des biodéchets effectives (Gestion plus écologique des espaces verts, stimulation des ménages à participer à la prévention, au tri et à la valorisation des biodéchets, stimulation de la production et l'utilisation d'un compost de qualité, etc.) mais aussi la mise en place d'un cadre législatif (obligation de tri, sortie du statut de déchet).



## 7.5. La publication de l'étude VILCO

En 2020, le Service Ville Durable a rédigé, en collaboration avec Bruxelles Environnement, la Fondation pour les Générations Futures, Strategic Design Scenarios et 21 Solutions, la publication finale de l'étude VILCO - Ville Collaborative. Cet ouvrage intitulé « Quand les collectifs citoyens et les Pouvoirs Locaux travaillent ensemble » comporte 116 pages et est disponible en téléchargement (une version papier a également été publiée en nombre limité). Cette publication est l'aboutissement de trois années (2017-2020) de recherche-action participative du projet VILCO (financé par le programme Co-Creaté d'Innoviris). Vous y trouverez des conseils, le récit des expérimentations qui ont été menées et de nombreux outils et ressources pour une meilleure collaboration entre Pouvoirs Locaux et citoyens.



## 7.6. Des rencontres de haut niveau pour informer les communes et assurer le débat avec la région.

Dans le cadre de son Conseil d'administration du 19/02/2020, Brulocalis a invité le Ministre du Gouvernement bruxellois Alain Maron, chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative afin que ce dernier présente sa vision sur différents sujets d'actualité : propreté, transition climatique et énergie, démocratie locale et participation citoyenne.

Cette présentation a été l'occasion, pour Brulocalis, d'échanger avec le Ministre et de récolter des informations importantes pour les Communes : volonté régionale de mieux appréhender le cadre de travail entre les communes et l'Agence Bruxelles Propreté (ABP), programme de labellisation de rénovation des bâtiments, soutien financier et opérationnel des plans climats locaux, etc.

Le Ministre a également précisé que la Région souhaitait mettre en place un groupe de travail à propos des objectifs climat. Plus précisément, afin de faciliter la consultation des communes sur de nombreux plans (PLAGE, climat, bruit, etc.), un groupe de travail Climat pourrait être constitué. Ce dernier rassemblerait les Echevins en charge du climat et de l'environnement, Bruxelles Environnement, Brulocalis et le Cabinet du Ministre.

Les membres du Conseil d'administration de Brulocalis ont également interrogé le Ministre au sujet d'importantes questions d'actualité pour les communes. Par exemple, à propos du développement et du fonctionnement des bornes de recharges pour les véhicules électriques sur les territoires communaux

# 8. ORDRE PUBLIC ET POLICE ADMINISTRATIVE

Pour tout ce qui concerne les mesures prises pour protéger l'ordre public référez-vous à la Section COVID (pages 38, 39 et 40)



Bruxelles au fil de l'eau :  
Bassin d'orage

© Vivaqua

# 9. SUBSIDES

La page web dédiée initialement à la base de données subsides (BDS) a évolué au fil des années vers une page web dédiée aux subsides (PWS) divisée en plusieurs rubriques, permettant ainsi d'offrir une « porte d'entrée » unique vers la BDS, les tableaux synoptiques, l'agenda des sessions d'information, l'agenda des appels à projets, l'implémentation de la 6<sup>ème</sup> réforme de l'Etat et la Toolbox subsides.

Dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19, une nouvelle rubrique 'Mesures COVID-19' a été créée afin de récapituler les mesures prises par les pouvoirs subsidants en la matière.

## 9.1. Développement et diversification

### Base de données subsides

La BDS contient désormais 799 fiches (1 fiche peut mentionner plusieurs subsides), soit une augmentation nette de 75 unités sur l'année, alors que 25 fiches étaient supprimées, soit une production brute de 100 fiches.

Ce travail s'accompagne d'une mise à jour constante des fiches existantes toujours plus nombreuses (législation, montant des subsides, personnes de contact ...). Cet indispensable travail de maintenance de la base de données requiert au fil des années de plus en plus de temps tandis que les appels à projets (récurrents ou non) requièrent une attention particulière.

### Nombre de fiches en ligne au 31.12.2020

POUVOIR SUBSIDIANT	FICHES EN LIGNE
RBC	148
COCOM	42
VGC	77
COCOF	75
VG	105
CF	83
FED	43
UE	91
FONDS	135
<b>TOTAL</b>	<b>799</b>

### Nombre de fiches en ligne depuis 2007

BD SUBSIDES - EVOLUTION FICHES EN LIGNE														
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nouvelles fiches	25	71	67	65	58	48	84	90	83	100	119	102	81	100
Fiches supprimées	-	-	-	7	8	11	16	35	50	53	25	63	57	25
<b>TOTAL</b>	<b>81</b>	<b>152</b>	<b>219</b>	<b>277</b>	<b>327</b>	<b>364</b>	<b>432</b>	<b>487</b>	<b>520</b>	<b>567</b>	<b>661</b>	<b>700</b>	<b>724</b>	<b>799</b>

## 9.2. Tableaux synoptiques

Cette rubrique contient désormais 14 tableaux offrant une meilleure vue d'ensemble sur un domaine (accueil de la petite enfance, lutte contre le radicalisme, ...) ou dans le cadre d'un programme (PTIC, FEDER ...).

## 9.3. Agenda des appels à projets et des sessions d'information

L'agenda des appels à projets a permis de signaler aux communes le lancement de plus de 300 appels à projets. Suite au COVID-19, les sessions d'information ont dans un premier temps été annulées, pour ensuite reprendre progressivement sous forme de webinaires.

## 9.4. 6ème réforme de l'Etat

Cette rubrique contient désormais 11 fiches signalant les transferts de matières entre les pouvoirs subsidiants, précisant en particulier le nouveau pouvoir subsidiant, la date d'entrée en vigueur et l'état des lieux.

## 9.5. Toolbox subsides

Cette rubrique contient tous les documents que les membres du GTS souhaitent se partager, dont le Vademecum reprenant l'ensemble des conclusions des différents sous-groupes thématiques.

## 9.6. Mesures COVID-19

Cette rubrique a été développée afin de récapituler les mesures et dispositions prises par les différents pouvoirs subsidiants dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19.

## 9.7. Communication

La communication relative à la PWS continue à faire l'objet d'une grande attention. Outre les flux RSS, la mise en ligne d'un nouveau subsidie et la mise à jour des fiches de la BDS sont :

- systématiquement signalées dans les newsletters électroniques de Brulocalis
- occasionnellement signalées dans la rubrique 'Actualités' et la revue périodique 'Trait d'Union' de Brulocalis.

Une page publicitaire sur la PWS a été créée pour en faire la publicité dans les différentes publications élaborées par les collaborateurs de Brulocalis. La nouvelle rubrique 'Mesures COVID-19' est également signalée sur la page d'accueil de notre site.

## 9.8. Consultations

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Visiteurs	14.407	29.841	38.780	61.229	90.919	96.875	106.346	106.690	117.373	149.944	147.274
Consulteurs	18.205	36.340	44.914	73.111	106.422	113.430	124.827	118.020	131.226	167.465	167.92

Les consultations continues démontrent que la PWS constitue une plus-value considérable et un gain de temps appréciable pour les agents communaux et autres personnes intéressées.

## 9.8. Pour 2021

Les travaux de développement et de renforcement de la PWS seront poursuivis : de nouvelles fiches et leur mise à jour pour la BDS, le suivi des agendas des appels à projets et des sessions d'information ...

Une attention plus particulière continuera à être portée sur la rubrique 'Mesures COVID-19' vu la prolongation de cette période de crise sanitaire (mise en place des mesures d'aide pour les différents secteurs, impact sur les subsides...).

Etant donné qu'un nouveau site web est en cours d'élaboration, nous développerons également une nouvelle version de la PWS (et plus particulièrement de la BDS).

# 10. EUROPE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

## 10.1. Groupe de travail projets Européens : record de candidatures sélectionnées

En mars 2014, Brulocalis avait mis en place un nouveau service d'information et d'assistance en matière de projets européens, qui a pu continuer son travail en 2020 grâce au soutien de Bruxelles Pouvoirs Locaux (SPRB). Ce service passe par l'animation d'un Pôle intercommunal, qui s'articule autour d'un Groupe de Travail Europe (GTE) animé par Brulocalis, d'une série d'outils d'informations et de partage sur les programmes européens, et d'un service d'appui au montage de projets.

Le Pôle poursuit **trois grands objectifs** :

- ▾ sensibiliser et informer les communes sur les opportunités de financement au niveau européen ;
- ▾ développer l'expertise des communes en matière de projets européens ;
- ▾ capitaliser sur l'expérience des communes.

Fin 2020, la cellule Europe de Brulocalis a réussi à atteindre tous les membres de l'association via ses outils de communication (newsletters et site web notamment), ses réunions et formations, ses réponses aux questions et les rencontres bilatérales qui ont eu lieu à distance dans une année marquée par le COVID-19.

### 1. Un accent sur l'information et les échanges avec les communes malgré la pandémie

En 2020, trois réunions ont été organisées en matière de programmes européens : deux réunions sur le futur du **Fonds européen de développement régional (FEDER)**, dont une à destination du CA de Brulocalis et l'autre rassemblant les membres du GTE ; et une séance d'information sur le programme « LIFE », qui finance des actions pour le climat et l'environnement.

Les fiches européennes de la base de données subsides ont été régulièrement mises à jour et de nouvelles fiches ont été créées. Ce travail a été complété par la **newsletter Europe** qui est adressée aux points de contact du GTE et qui reprend les informations principales sur les actualités européennes, les appels à projets et les sessions d'information ou réseautage. En outre, Brulocalis a produit et mis à jour une série de documents méthodologiques qui expliquent les procédures d'accès aux formulaires de candidature des appels européens.

La cellule Europe a répondu aux questions et demandes d'accompagnement des communes et CPAS intéressés. Des **réunions individualisées** ont été organisées avec sept communes pour les orienter dans les financements européens et/ou les aider dans le montage de projets.

Bruxelles au fil de l'eau :  
Square Marie-Louise

© Visit.brussels - Eric Danhier

## 2. La coopération avec les acteurs externes

En 2020, Brulocalis a poursuivi sa coopération avec les universités belges (ULB et ULiège) et noué des liens avec deux réseaux européens travaillant sur les questions énergétiques : Energy Cities et Fedarene. Ces collaborations ont permis aux communes bruxelloises d'introduire plusieurs dossiers de candidature.

Le conseiller Europe a organisé deux journées de **formation à distance sur le montage de projets « LIFE »** avec l'aide d'un prestataire externe, la société française Welcomeurope. Plusieurs communes, CPAS, intercommunales et administrations régionales ont participé à cette formation, ce qui a favorisé la création de liens entre les différents participants.

Brulocalis a été impliquée dans le **groupe de coordination régionale sur les relations extérieures** (le « cordirelex »), piloté par Bruxelles Internationale. « New entry » dans ce groupe de travail, le conseiller Europe a pu nouer des contacts avec une série d'acteurs régionaux.

## 3. La capitalisation d'expériences et l'obtention de résultats importants

Dans le cadre des rencontres du GTE, les communes ont pu partager leurs expériences et difficultés en lien avec les projets européens, avec un focus sur la gestion de projets « FEDER » et sur le programme « Europe pour les citoyens ». Une réunion plénière en fin d'année a permis au conseiller Europe de dresser un bilan des réalisations 2020 et d'obtenir des inputs communaux pour les activités à réaliser en 2021.

Brulocalis a fait remonter les demandes spécifiques des Pouvoirs Locaux vers les instances régionales, notamment en lien avec le futur programme FEDER 2021-2027. Pour ce faire, **une consultation formelle des communes bruxelloises a été organisée avec la direction FEDER**. Les suggestions et remarques de Brulocalis, sous forme d'avis formel remis en septembre 2020, ont été prises en compte par le gouvernement régional.

En 2020, huit dossiers de candidature ont été introduits par les communes bruxelloises à notre connaissance. **Un projet commun « D-Click Brussels », rassemblant les 19 communes, a été déposé en collaboration avec Sibelga**. Le projet, sélectionné fin 2020, permettra à Schaerbeek (pionnière) de financer une étude technique qui devrait aboutir à un « concept d'investissements pour la rénovation énergétique de bâtiments publics ». Ce concept servira à convaincre

les investisseurs et institutions financières à investir dans les projets communaux d'efficacité énergétique. Il aidera donc les communes à obtenir des prêts importants contribuant à des objectifs de durabilité. Au moment où ce rapport est écrit, **six projets sur huit ont été retenus pour le financement**.

Même si le dépôt d'un dossier européen ne garantit pas l'obtention du subside, en raison de la concurrence très forte dans cette course aux financements européens, l'expérience de Brulocalis démontre que les communes bruxelloises ont pu saisir des opportunités avec succès. Parmi les communes ayant déposé un dossier, on peut observer une certaine mise en capacité et autonomisation, qu'on pourrait attribuer aux efforts de sensibilisation, de renforcement des capacités et de capitalisation de Brulocalis.

## 10.2. Projet Européen IncluCities

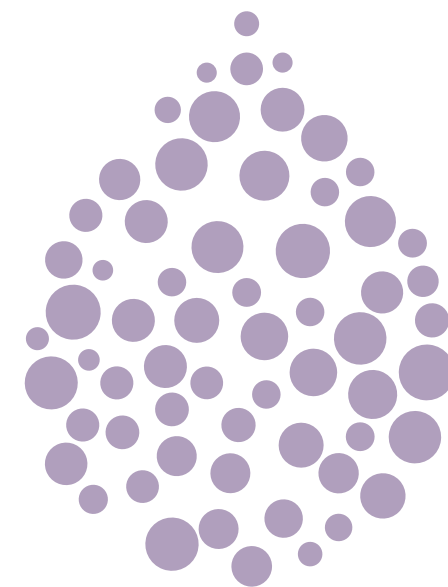


Sous la coordination du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), Brulocalis a participé au projet « IncluCities » portant sur le partage de bonnes

pratiques en matière d'intégration des migrants et réfugiés entre huit villes européennes, dont Bruxelles et Schaerbeek. Les Pouvoirs Locaux jouent en effet un rôle essentiel dans l'intégration des migrants à travers toute une série de mesures qui sont prises au niveau local. IncluCities prévoit des tutorats sur le thème de l'intégration des migrants, suivant le schéma « villes mentors - villes apprenantes », l'élaboration de plan d'actions pour les villes apprenantes, la création de « one-stop-shop » numériques par les villes mentors, la publication d'outils et de méthodologies collaboratives.

Dans le cadre de ce projet, Brulocalis accompagne la ville de Bruxelles et la commune de Schaerbeek qui agissent à titre de villes mentors auprès de deux villes apprenantes, soit Jelgava en Lettonie et St-Jean-de-la-Ruelle en France. En 2020, le travail du consortium IncluCities s'est concentré sur la co-construction d'un benchmarking (référentiel) pour les politiques d'intégration des migrants. Ce travail sera poursuivi en 2021 et mènera à l'élaboration d'un plan d'action spécifique à chaque ville apprenante.





### 10.3. Coopération internationale

#### 1. Le programme de Coopération Internationale Communele CIC 2017-2021

Malgré la crise COVID, le programme de CIC - et les partenariats communaux qui le supportent - a dû trouver son chemin pour atteindre les objectifs fixés dans les 3 pays partenaires du programme (RDC - Maroc - Sénégal). Les 17 communes bruxelloises actives dans le CIC ont donc dû bien souvent revoir leurs programmations initiales pour maintenir un niveau d'activités satisfaisant malgré les interdictions de voyages. Brulocalis a dû faire de même. Ainsi, au 1er trimestre 2020, Brulocalis, en collaboration avec l'UVCW et les 13 partenariats communaux belgo-congolais, a organisé, dans le cadre du Programme de Coopération Internationale Communele (CIC) 2017-2021, **une grande visite d'étude en Belgique du 4 au 6 mars**. Centré principalement sur les missions communales d'Etat civil, objet du Programme en République Démocratique

du Congo, cet atelier qui s'est tenu au cœur de la ville de Namur, le 4 mars, puis dans l'enceinte du château Malou, à Woluwe-Saint-Lambert, les 5 et 6 mars, avait plusieurs objectifs :

- ◆ assurer l'approfondissement de certains volets du programme de Coopération dont celui de la digitalisation des politiques d'Etat Civil et du renforcement de la politique des actes de décès, en particulier dans les communes de Kinshasa.
- ◆ rencontrer d'autres acteurs institutionnels belges, comme la Région de Bruxelles Capitale qui a un accord de collaboration avec la Ville Province de Kinshasa.
- ◆ renforcer la participation des partenaires congolais dans les travaux de suivi et d'évaluation du programme de CIC 2017-2021 en RDC ;

- ◆ renforcer la visibilité du programme de CIC dans nos communes, que ce soit vis-à-vis des élus, de l'administration ou de la population locale.

Au final, cet atelier aura permis d'enregistrer certains résultats très enrichissants et prometteurs tant pour la programmation en cours que pour la prochaine phase 2022-2026. D'abord, lors de l'atelier, le partenariat entre Bruxelles Villes et Kimbanseke aura présenté un film remarquable sur la vie de leur partenariat (Reportage de 21' en vision libre sur youtube : [https://youtu.be/NL\\_Lay49F7I](https://youtu.be/NL_Lay49F7I)) et des projets qui y ont été menés depuis plusieurs années.

Présenté devant plusieurs invités dont le représentant de la Coopération belge au développement, et des membres de la diaspora, cette production d'une équipe communication de la ville de Bruxelles aura

apporté une belle illustration de ce que la coopération de commune à commune apporte concrètement sur le terrain, au bénéfice de la commune partenaire et surtout de ses habitants : de l'appui institutionnel à des projets socio-culturels menés avec des partenaires locaux et des citoyens du territoire.

Ensuite cet atelier a permis aux partenaires communaux congolais, par le témoignage spécifique et de première ligne de la directrice financière de la commune d'Oupeye, de découvrir l'ensemble des missions et le fonctionnement des services financiers et l'assiette fiscale et les dotations sur lesquelles les communes en Belgique s'appuient pour mener leurs politiques locales. Un débat sensible et d'actualité, dans un état où les élections locales prévues par la constitution de 2006 et inscrite dans le calendrier électoral global, n'ont toujours pas pu être organisés à ce jour, ce qui handicape la gouvernance locale et la réalisation efficace des politiques communales.

Enfin, un dernier résultat de cet atelier pour lequel Brulocalis avait invité un responsable de la Divinter une administration de la Ville Province de Kinshasa, en charge, avec les 24 communes de son territoire, de la politique d'Etat Civil et Population, a débouché sur une collaboration avec la Ville Province sur la politique des faits d'état civil en matière de « décès ». Un projet de renforcement de la politique des faits de décès au bénéfice non pas uniquement des 10 communes partenaires du Programme CIC à Kinshasa mais de l'ensemble des 24 communes kinoises. Un effet tâche d'huile, sous la coordination de la Ville-Province, et formalisé par une convention entre nos Associations et la Province de Kinshasa. Une 1<sup>ère</sup> expérience qui en appellera, peut-être d'autres, dans le cadre du prochain Programme CIC 2022-2026 en RDC.

**La pandémie de Covid 19** n'aura pas épargné non plus les pays partenaires de la CIC, en Afrique du Nord, de l'Ouest et Centrale, que ce soit au Maroc, en RDC ou au Sénégal, ces pays ont été plus ou moins fortement touchés dans leur sous-région respective et ont mené des politiques de lutte contre l'épidémie assez restrictives. Qu'il s'agisse de couvre-feu ou de confinement généralisé ou localisé, en passant par la fermeture des écoles. Toutes les mesures ont été utilisées à l'un ou l'autre moment de l'épidémie, et, aujourd'hui, la situation est encore variable, d'un pays à l'autre. Les conséquences ont été réelles pour le programme CIC et les partenariats communaux.

Toute une série d'activités ont été interrompues, celles en particulier relatives à des formations de fonctionnaires ou d'actions de sensibilisation de la population à grande échelle. L'impossibilité pour les partenaires d'effectuer des missions sur le terrain (planification, rapportage, suivi, évaluation, réorientation éventuelle, etc) aura constitué

pour un programme d'appui institutionnel, basé sur le renforcement de capacités entre pairs, un réel coup de frein à la mise en œuvre des activités convenues.

Parallèlement, nous soulignerons que le travail des communes partenaires, comme dans nos communes en Belgique d'ailleurs, aura été essentiel pour coordonner et gérer, localement, la lutte contre l'épidémie de Covid et ses nombreuses conséquences. Fort de ces constats, du caractère inédit de cette crise et du combat commun à mener, par-delà les frontières, il a été rapidement décidé, avec l'accord du bailleur, la Coopération belge au développement (DGD), de développer un plan Covid dans le cadre du Programme de Coopération Internationale Communale et en parfaite adéquation avec les objectifs de la CIC et des outils ou instruments créés.

Trois plans « Covid », un par pays, assez similaires dans la stratégie, les objectifs spécifiques et les moyens ont ainsi été développés au printemps et proposés aux différents partenariats. Ces plans s'articulaient autour de plusieurs types d'actions :

1. *Une sensibilisation des citoyens aux gestes barrière contre le Covid 19, et à la poursuite des missions communales, dans le respect strict des recommandations des autorités sanitaires ;*
2. *La prévention en matière d'hygiène et de limitation des infections ;*
3. *La protection, en priorité, des agents de première ligne en contact avec la population ;*
4. *L'appui éventuel aux familles les plus vulnérables (via des aides alimentaires au Maroc) et aux jeunes (notamment en matière de lutte contre le décrochage scolaire au Maroc).*

Au final, ce sont pas moins de 22 plans locaux de lutte contre l'épidémie de Covid qui ont été développés au Maroc, au Sénégal et en RDC.

Comme le signalera un des partenaires au Sénégal : cette pandémie, nous aura permis, comme institution en 1<sup>ère</sup> ligne, de valoriser davantage certains des outils mis en place dans le cadre de la coopération décentralisée, et de nous réinventer par rapport à notre politique communale de gestion de crises.

Dans le cadre de sa participation aux cadres stratégiques communs (CSC) 2017-2021, au Maroc, en République Démocratique du Congo et au Sénégal, Brulocalis a participé en 2020, comme chaque année, aux **réunions de dialogue stratégique** (DS) organisées par les services coopération des Ambassades belges dans les pays partenaires. Réunissant l'ensemble des ACNG sur chacun des pays concernés, c'est-

à-dire les acteurs belges indirects agréés, ONG ou Acteurs institutionnels, l'objectif de ces revues annuelles, est d'effectuer un suivi avec la Coopération bilatérale (directe) des interventions des ACNG dans le pays, de partager des bonnes pratiques, les leçons apprises de l'année et d'actualiser notre analyse commune sur le contexte du Pays. Ces réunions se tiennent en général dans les pays partenaires, ce qui permet à un représentant de nos communes partenaires, en l'occurrence, le ou les coordinateurs Pays d'y participer activement et d'y représenter le Programme CIC et Brulocalis. Vu le contexte en 2020 et la tenue de ces dialogues stratégiques en sessions virtuelles, l'équipe Brulocalis a pu, pour la 1<sup>ère</sup> fois, participer à ces réunions « au Maroc, en République Démocratique du Congo et au Sénégal ». L'expérience fut inédite et pas évidente à organiser sur le plan technique pour les organisations leaders sur ces pays, entre des participants en Belgique et en Afrique localisés parfois dans des endroits isolés.

## 2. SOLIRIS.Brussels

Brulocalis prend part au Comité régional bruxellois de la Coopération au développement qui associe de manière très ouverte des représentants du Cabinet du Secrétaire d'Etat en charge de la coopération au développement, des administrations régionales et plus largement des parties prenantes bruxelloises impliquées dans des politiques de coopération en vue d'assurer des échanges et des synergies.

Dans ce cadre, Brulocalis a poursuivi sa collaboration avec Brussels International concernant l'analyse des projets de coopération développés au travers de l'appel à projets lancé par la Région. Notre Association a poursuivi par ailleurs ses réflexions avec le Cabinet du Secrétaire d'Etat en charge de la Coopération au développement et son administration relatives à des synergies potentielles en RDC, et plus précisément avec la Province de Kinshasa qui est en partenariat

avec la Région de Bruxelles-Capitale. Une mission prévue en septembre 2020 qui aurait dû faire le point sur les synergies (notamment en matière de digitalisation et d'état civil) a malheureusement dû être reportée d'un an en raison de la crise COVID.

Enfin, signalons aussi que Brulocalis est engagée aux côtés de la Région dans le développement de SOLIRIS.brussels - la plateforme bruxelloise de soutien et de synergies pour et avec les acteurs bruxellois de la coopération. Des premiers échanges ont eu lieu en 2020 et l'objectif en 2021 sera de mieux définir le soutien que cette plateforme peut apporter aux communes en particulier dans la mise en œuvre de leur politique de sensibilisation des citoyens bruxellois à la Coopération au développement (éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire).



# 11. DÉMOCRATIE LOCALE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Au cours des 15 dernières années, Brulocalis, les communes et CPAS bruxellois et Bruxelles Pouvoirs Locaux ont organisé bon nombre d'activités dans le cadre de la Semaine Européenne de la Démocratie Locale (SEDL) telles que des colloques et séminaires, des activités citoyennes, des expositions, débats, etc. dans le but de promouvoir et de renforcer la participation démocratique au niveau local. Les thèmes de la démocratie locale et de la participation représentent des enjeux grandissants en matière de développement local et d'adhésion citoyenne. La crise COVID révèle davantage encore ces besoins.

En 2020, Brulocalis et les communes ont pris le temps de la réflexion pour repenser la formule et proposer un programme d'actions plus en phase avec le besoin de renouveau démocratique face aux citoyens et leurs rapports aux institutions publiques tels que le besoin de sensibilisation des acteurs locaux aux nouveaux enjeux de la démocratie locale et participative, de formation aux méthodes et outils les plus modernes de la participation, d'une approche intercommunale organisée, etc.



Ce travail s'est fait au travers d'un **questionnaire** adressé aux communes (échevins et coordinateurs SEDL) et de **rencontres pour** élaborer un projet de programme pour l'horizon 2022. Plusieurs objectifs spécifiques sont à développer :

- ◆ Renforcer les actions de tous les acteurs de la démocratie locale ;
- ◆ Assurer des échanges de bonnes pratiques communales bruxelloises, belges et étrangères ;
- ◆ Développer un langage commun et porter un message fort ;
- ◆ Renforcer encore le portage politique ;
- ◆ Réaliser des actions de visibilisation tout au long de l'année ;
- ◆ Favoriser l'approche réseau et les synergies avec les autres parties prenantes (Région, associations, etc.).

Malgré les difficultés liées à la crise COVID, les communes et Brulocalis ont maintenu le cap et n'ont pas ménagé leurs efforts pour donner de la visibilité à la SEDL ! La crise actuelle a soulevé de nouveaux défis en matière de démocratie locale comme par exemple celui de la participation compte tenu des restrictions sanitaires de tous ordres.

Bruxelles au fil de l'eau :  
La piscine Longchamp

© visit.brussels - JP. Remijne

En 2020, les communes ont voulu organiser 26 activités en rapport avec le thème choisi par le Conseil de l'Europe: « *Démocratie locale : les territoires de la confiance* » (dont plusieurs devaient être organisées à plusieurs reprises afin de permettre à un maximum de personnes de participer). Malgré la crise et dans le respect des mesures sanitaires, plus d'une dizaine d'activités ont pu être organisées. Les thèmes variaient d'une commune à l'autre : les droits de l'enfant, la participation des adolescents, l'administration communale, les budgets participatifs, les commissions délibératives, l'intimité, ... et touchent des publics variés : les enfants, les adolescents, les adultes et les seniors.

Outre les rencontres, les moments de réflexion et les activités organisées par les communes mentionnés ci-dessus, Brulocalis a également organisé une séance d'ouverture de la SEDL accessible au grand public ainsi que différentes activités adressées aux agents communaux et aux échevins.

Le 15 octobre a eu lieu la **séance d'ouverture** de la SEDL 2020. Les agents communaux et les échevins présents ont abordé, avec les intervenants, le thème de « *La pandémie liée à la COVID-19, une épreuve pour la démocratie locale? Résilience urbaine et participation démocratique : avant, pendant, après la crise COVID-19* ».

Quelques constats de cette séance sont particulièrement pertinents :

- ❖ Les communes ont joué un rôle essentiel pendant la crise sanitaire. Elles ont été en première ligne pour maintenir un service public de base, essentiel pour la population. Elles ont dû gérer de nombreuses choses et lorsque les Pouvoirs Locaux ont été associés à la prise de décisions, la gestion de la crise s'est faite de façon plus « facile ».
- ❖ La crise sanitaire a profondément questionné les rapports du politique à la démocratie locale, aux citoyens et aux acteurs économiques, en provoquant une digitalisation des rapports humains. Les communes ont relevé de nombreux défis tels que maintenir le lien entre les citoyens et le conseil communal, la fracture numérique, continuer la mise en œuvre des processus participatifs, etc.
- ❖ La crise est une occasion de repenser le futur, d'aller plus loin dans les processus participatifs tels que la codécision et la co-construction, de construire une société plus inclusive et durable.

En collaboration avec l'ERU (Etudes et Recherches Urbaines) et la commune de Jette (Cellule du contrat de quartier Magritte), Brulocalis a également organisé un **webinaire** à l'occasion duquel la méthodologie de l'expérience de terrain « *Tou.te.s en rue* » et les enjeux de la participation de certains publics cibles dont les femmes aux projets d'aménagement de l'espace public ont été présentés et discutés. Ce webinaire a été présenté par l'ERU.

Un autre **webinaire** a également été organisé afin d'offrir aux communes la possibilité de connaître de nouvelles initiatives/ASBL en lien avec la participation, en vue, éventuellement, d'une collaboration future. Trois **initiatives en lien avec la participation** ont été présentées : Give a Day, BrusselAvenir, Place aux Enfants.



Bruxelles au fil de l'eau :  
La piscine Longchamp

© visit.brussels - J.P. Remy

# 12. ETAT CIVIL ET POPULATION

**Mise en place de synergies avec le GTi19 afin d'élargir dans les communes les procédures liées à l'état civil via « Mon Dossier » (SPF Intérieur) d'une part et d'autre part de généraliser l'accès à la BAEC via les guichets électroniques communaux existants.**

## **12.1. Statuts sociaux harmonisés - Droits complémentaires :**

L'objectif est de permettre aux citoyens de bénéficier de leurs droits au niveau communal en leur épargnant des formalités administratives, en application du principe Once Only. Il s'agit également de faciliter pour les services communaux l'obtention d'informations relatives aux avantages sociaux qui permettent l'octroi des droits.

La réflexion sur ce projet porté par la BCSS s'est poursuivie avec Easy.brussels et a été relayée auprès des membres du GT « Simplification administrative », notamment lors d'une présentation lors du GT du 30 janvier de la BCSS portant sur l'application fédérale « MyBenefits ». Nous avons informé nos membres quant à l'automatisation, via cet outil, de l'accès aux statuts sociaux.

Nous avons également travaillé conjointement, entre les 3 Associations, sur une lettre à l'intention du Ministre Van Peteghem le 30 novembre 2020 afin d'attirer l'attention du Ministre sur l'absence d'habilitation légale permettant la levée du secret professionnel du fisc dans le CIR 1992 (l'article 337, al. 2) préjudiciable aux Pouvoirs Locaux et in fine aux citoyens. Cette initiative avait pour objectif de permettre aux communes de disposer des mêmes accès et informations que l'Etat fédéral et les Régions..

## **12.2. Irisbox**

Brulocalis et easy.brussels ont travaillé à accélérer les efforts de digitalisation de leurs démarches administratives, et plus particulièrement en matière de funérailles et sépultures en application de l'ordonnance du 29 novembre 2018 (art 40). La problématique a fait l'objet d'un point spécifique lors du Groupe de Travail « Simplification Administrative » du 24 septembre 2020.

Un courrier a été adressé aux administrations communales le 30 octobre 2020 relatif à l'extension de la dématérialisation de la déclaration de décès et du permis de crémation en Région de Bruxelles-Capitale.

En Région Bruxelles-Capitale, le formulaire IRISbox, permettant aux pompes funèbres de déclarer plus rapidement le décès d'une personne, a été introduit en 2018. Une dizaine de Communes l'utilisaient en 2020 avec retours positifs étant donné les nombreux avantages que procurent cette initiative : communication plus aisée entre les parties prenantes, traçage des documents et accélération de la gestion des dossiers et pour les sociétés de pompes funèbres un travail plus rapide et efficace.

Enfin, Brulocalis a également rejoint le « UserClub IRISbox » animé par le CIRB, dont la dernière réunion s'est tenue courant novembre.

Bruxelles au fil de l'eau :  
Le Parc Royal

© visit.brussels - J.P. Remy

### 12.3. Inclusion Numérique

Membre du Comité de pilotage du GT Inclusion Numérique chargé de préparer le Plan d'Appropriation Numérique qu'il a rejoint 2019, Brulocalis a été invité à donner ses recommandations sur le projet de texte qui a été soumis au Ministre en Charge de la Transition Numérique, Monsieur Bernard Clerfayt, et qui ont été intégrées dans la version finale :

- ❖ L'établissement d'un « cadastre Espace Public Numérique » de ce qui existe déjà dans les communes tant au niveau du personnel fourni, mais aussi des locaux qui sont déjà mis à disposition afin d'objectiver la situation actuelle.
- ❖ En ce qui concerne le financement du projet : être attentif au respect de l'équilibre de ce co-financement et à ce que la charge finale ne revienne pas aux Pouvoirs Locaux en cas de problème.
- ❖ Prise en considération des « coûts annexes » que pourraient supporter les Pouvoirs Locaux, comme « rendre leur site web inclusif » ou encore pour l'équipement en matériel (et ou personnel/bénévoles) des actuels et futurs EPN labellisés.

En outre, Brulocalis et easy.brussels joueront un rôle actif dans la formation des agents des Pouvoirs Locaux en la matière.

### 12.4. Projets européens

Dans le cadre de son travail, Brulocalis a aussi été amené à répercuter auprès de ses membres des opportunités liées aux projets européens.

Un avis a également été rendu au Gouvernement dans l'élaboration de la Programmation FEDER 2021 -2027

- ❖ Mailing FEDER envoyé aux communes en février 2020 : questionnaire Programme Feder portant sur l'installation de **bornes digitales** au sein des Administrations communales qui pourrait être financée par le projet européen Feder.
- ❖ Rédaction d'une note d'avis au Gouvernement le 17 septembre 2020 concernant l'élaboration du Programme opérationnel FEDER - programmation 2021-2027.

Brulocalis a attiré l'attention sur la nécessité d'intégrer des projets de simplification administrative des Pouvoirs Locaux en attirant plus particulièrement l'attention sur : **l'Objectif spécifique 1.ii : numérisation au Bénéfice des citoyens, des établissements scientifiques, des entreprises, des gouvernements et de l'administration publique au niveau régional et local** (15% du montant total) pour lequel nous avons soumis des propositions en 4 axes : structures communales, pour le social, pour les entreprises et pour d'autres dossiers dont Once only, la signature électronique et le dossier Mypermit.



# 5 ANNEXES



Bruxelles au fil de l'eau :  
La Statue/Fontaine de Calder "L'oreille tourbillonnante" au Mont des Arts



## 1. LA REPRÉSENTATION DES POUVOIRS LOCAUX

L'Association représente les Pouvoirs Locaux bruxellois en de multiples instances, de niveau régional, communautaire, fédéral ou international. Cette représentation est assurée par des mandataires communaux, le plus souvent membres du Conseil d'administration, par la direction de l'Association, ou encore par les membres de son service d'études, lorsque la technicité des travaux l'exige.

Au 31 décembre 2020, la situation se présentait comme suit :

### Au niveau régional ou bicommunautaire

- ▼ Ecole Régionale d'Administration Publique : Assemblée générale, Conseil d'administration, Collège scientifique
- ▼ Commission Régionale de Développement
- ▼ Commission Régionale de la Mobilité
- ▼ Comité d'accompagnement mission mobilité
- ▼ Conseil de l'Environnement
- ▼ Comité de gestion « Villo »
- ▼ Conseil consultatif du Logement
- ▼ Actiris : Pacte territorial pour l'Emploi – Commission plénière - groupe transversal - politique de diversité - commission technique de la politique de la diversité - FSE : comité d'accompagnement
- ▼ Plateforme de concertation pour l'Economie sociale
- ▼ Forum du développement durable : comité d'accompagnement
- ▼ Agenda 21 local : comité d'accompagnement
- ▼ Commission Communautaire Commune : Conseil consultatif de la Santé et de l'Aide aux personnes, Observatoire de la santé et du social
- ▼ Comité de pilotage de l'Agence Bruxelloise de la Simplification administrative « Easy.brussels »
- ▼ Service public régional de Bruxelles (SPRB) - Relations extérieures : Cordirelex
- ▼ Comité C : Groupe technique « Réforme de la Charte sociale », Comité de négociation syndicale, Comité des Services publics locaux

- ▼ SPRB : Commission régionale pour la nouvelle comptabilité communale, Comité technique régional de la statistique
- ▼ Groupe de travail et d'information « marchés publics » - « marchés groupés », délégation, rationalisation des outils de stratégie et achats (ROSA), centralisation des marchés
- ▼ Groupe de travail intercommunal « Subventions » : Comité de pilotage, GT « outils » - GT « Région/Communes », GT « Europe »
- ▼ Groupe de travail intercommunal « Etat civil - Population » (GTI 19)
- ▼ Groupe de travail intercommunal « LEX » (GTI « Lex »)
- ▼ Centre de référence des métiers de la ville et de la fonction publique : Conseil d'administration, Assemblée générale

### Au niveau communautaire

- ▼ Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces : CA
- ▼ Onderwijssecretariaat van de Steden en Gemeenten van de Vlaamse Gemeenschap : RvB, Overlegcomité
- ▼ Burger, Bestuur en Beleid : redactiecomité
- ▼ Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération internationale
- ▼ Communauté française Wallonie-Bruxelles : Conseil communautaire de l'Aide à la Jeunesse, Conseil général des Politiques culturelles, Commission consultative des Centres culturels
- ▼ Communauté française Wallonie-Bruxelles – Office nationale de la Naissance et de l'Enfance : Commission d'Avis sur les Centres de Vacances, Commission d'agrément Accueil Temps libre



## Au niveau fédéral

- Union des Villes et Communes belges : Assemblée générale, Conseil d'Administration, Conseil de direction, Comité fédéral des CPAS
- SFP : Comité de gestion - Comités techniques « Pensions », « Service social collectif », « Pilier 2 » - Comité « Fonds Social Maribel »
- Association du Logement Social : Conseil d'administration
- SPF Intérieur : Conseil Consultatif des Bourgmestres
- Premier Ministre : Commission fédérale des marchés publics
- SPF Finances : Conseil supérieur des Finances
- SPF Economie : Conseil supérieur de la Statistique
- SPF Mobilité et Transports : Commission fédérale pour la Sécurité routière
- Registre National : Comité des utilisateurs
- Groupe de contact Belfius : Union des Villes et Communes belges
- Groupe de contact Ethias : Union des Villes et Communes belges
- Inforum : Assemblée des membres
- DGD : Coopération internationale - Comité d'accompagnement CIC
- SPF Santé publique : Groupe de travail « Politique de prévention de l'infection en MR/ MRS »
- INAMI : Comité de l'assurance soins de santé, Comité du service de contrôle médical

- SPF Santé publique : Conseil national des établissements hospitaliers
- Agence pour la Simplification administrative (ASA) : modernisation et informatisation de l'état civil
- SPF Concertation sociale : Commission consultative fédérale de l'Aide sociale
- SPP Intégration sociale : concertation CPAS
- Plateforme belge de la lutte contre la pauvreté
- Fedasil : concertation nationale opérationnelle (CNO)
- Banque carrefour de la Sécurité sociale : Comité d'accompagnement
- Comité d'accompagnement de la recherche : action « L'utilisation de l'outil RAI/MRS »

## Au niveau international

- Conseil de l'Europe : Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux - Chambre des Pouvoirs Locaux - Commission de suivi
- Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) : Comité directeur - Directeurs et Secrétaires généraux, Réseau thématique sur la politique de cohésion - Plateforme « Gouvernements locaux & régionaux en leur qualité d'employeurs & de prestataires de services » - Focus groups « Gouvernements locaux et régionaux en leur qualité d'employeurs », « Coopération internationale et partenariat » - focus group « Jumelages » - « Marchés publics et Concessions de services » - Commission « Gouvernance et citoyenneté » - Commission permanente « Egalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale », Observatoires de la « Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale » et de l'« Impact de la crise sur les collectivités locales et régionales et décentralisation »
- Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU) : Conseil mondial

## 2. MULTIPLES DÉMARCHES DE BRULOCALIS

Ces divers dossiers ont été suivis en 2020 de façon permanente, en synergie étroite avec les Services de l'Association, et lorsqu'il s'agissait de dossiers fédéraux, autant que possible en coopération avec les Associations sœurs wallonne et flamande.

Sont relevées ci-après - à travers les courriers politiques entrants et sortants - les actions les plus significatives dans le traitement de ces dossiers.

1. Courrier du 7 janvier 2020 adressé aux Collèges des Bourgmestres et Echevins de la Ville et des communes de la Région de Bruxelles-Capitale concernant la semaine Européenne de la Démocratie Locale 2019 - activités des communes - soutien financier.
2. Courrier du 20 janvier 2020 reçu de la Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique et de l'Asile et de la Migration, **Maggie De BLOCK**, concernant notre demande de rencontre de concertation au sujet des préoccupations des administrations locales.
3. Courrier du 4 février 2020 reçu de l'administrateur général de la RTBF, **Jean-Paul PHILIPPOT**, concernant la diffusion des grands écrans des matches de l'Euro 2020
4. Courrier du 7 février 2020 reçu de la Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes, **Bénédicte LINARD**, concernant la concertation sur les modalités de la réforme de l'accueil de la petite enfance (chantiers réforme MILAC).
5. Courrier du 18 février 2020 reçu du Président du groupe Ecolo-Groen, **Kristof CALVO**, concernant l'organisation d'une conférence nationale des bourgmestres.
6. Courrier du 19 février 2020 adressé au Président de la Commission de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Migration et des Matières administratives, **Ortwin DEPOORTERE**, concernant la proposition de loi 418 relative aux caméras de surveillance - avis de Brulocalis.
7. Courrier du 24 février 2020 reçu du Bourgmestre de la commune de Berchem-Sainte-Agathe, **Joël RIGUELLE**, concernant les bornes de rechargement pour les véhicules électriques.
8. Courrier du 25 février 2020 adressé aux 19 Collèges des Bourgmestres et Echevins de la Ville et des communes de la Région de Bruxelles-Capitale concernant la transformation numérique du Service public - invitation.
9. Courrier du 27 février 2020 reçu de la Directrice générale de Sibelga, **Marie-Pierre FAUCONNIER**, concernant l'infrastructure de recharge pour véhicules électriques en voirie publique.
10. Courrier du 27 février 2020 adressé aux 19 Collèges des Bourgmestres et Echevins de la Ville et des communes de la Région de Bruxelles-Capitale concernant la diffusion sur grands écrans des matches de l'Euro 2020.
11. Courrier du 5 mars 2020 reçu de l'Echevin de l'Environnement de la commune de Woluwe-Saint-Lambert, **Gregory MATGEN**, concernant les objectifs de diminution des émissions de gaz à effet de serre aux horizons 2030 et 2050 - définition d'une méthodologie unique partagée par la Région et les 19 communes.
12. Courrier du 6 avril 2020 reçu de la Directrice générale de Bruxelles Urbanisme et Patrimoine, **Bety WAKNINE**, concernant l'Inventaire du patrimoine mobilier en Région de Bruxelles-Capitale.
13. Courrier du 21 avril 2020 adressé aux Ministres **Bénédicte LINARD (Enfance)**, **Pierre-Yves JEHOLET (Ministre-Président)** et **Frédéric DAERDEN (Budget)** concernant l'indemnisation des crèches communales.
14. Courrier du 6 mai 2020 reçu du Directeur général de Bruxelles Environnement, **Frédéric FONTAINE**, concernant les obligations dans le cadre de la nouvelle réglementation PLAGE.
15. Courrier commun du 19 mai 2020 adressé à la Ministre de Emploi, chargée des Personnes handicapées, **Nathalie MUYLLE**, concernant les cartes de stationnement « Personnes handicapées »



16. Courrier du 17 juin 2020 adressé à la Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, **Elke VAN DEN BRANDT**, concernant la mise en œuvre de la Ville 30.
17. Courrier du 24 juin 2020 reçu de l'Administrateur général de l'Administration générale du Sport, **Alain LAITAT**, concernant une demande de collaboration (ADEPS).
18. Courrier du 29 juin 2020 reçu de **Brugel** concernant la consultation publique relative à la réforme du régime de licences de fournitures en Région de Bruxelles-Capitale.
19. Courrier du 16 juillet 2020 reçu du Directeur général Adjoint du Service général de l'Action territoriale (Fédération Wallonie-Bruxelles), **Jean-François FUEG**, concernant la prochaine réunion de la Chambre de concertation sectorielle de l'Action culturelle territoriale.
20. Courrier du 23 juillet 2020 reçu du Directeur de cabinet du Ministre-Président, **Éric MERCENIER**, concernant la consultation - élaboration du Programme opérationnel FEDER (Fonds européen de développement régional) - programmation 2021-2027.
21. Courrier du 27 juillet 2020 reçu de l'équipe de la **SEDL** concernant la Semaine de la Démocratie Locale.
22. Courrier du 31 juillet 2020 reçu du Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs Locaux, **Bernard CLERFAYT**, concernant la valorisation salariale des agents des Pouvoirs Locaux - dotation supplémentaire aux communes - clef de répartition.
23. Courrier du 12 août 2020 reçu du Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé du Commerce extérieur, **Pieter DE CREM**, concernant le Rapport SAC - loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales.
24. Courriel du 12 août 2020 adressé aux Secrétaires et Receveurs communaux de la Région de Bruxelles-Capitale concernant les ASBL communales.
25. Courriel du 19 août 2020 adressé aux Collèges des Bourgmestres et Echevins concernant la consultation FEDER 2021-2027.
26. Courrier du 20 août 2020 concernant le programme Horizon 2020 - FRISBEE (VVSG).
27. Courrier du 25 août 2020 reçu de la Directrice aux relations extérieures au sein de Brussels International, **Anne CLAES**, concernant le réseau de correspondant(es) européen(ne)s et internationaux/ales.
28. Courriel du 8 septembre 2020 adressé aux Collèges des Bourgmestres et Echevins concernant les dernières communications de l'ONE au sujet du COVID-19.
29. Courriel du 15 septembre 2020 adressé aux Collèges des Bourgmestres et Echevins concernant le courrier de l'ONE relatif aux interventions de la cellule de veille telle que prévue par le Gouvernement.
30. Courrier du 23 septembre 2020 adressé au Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs Locaux, **Bernard CLERFAYT**, concernant les critères de répartition de la dotation supplémentaire de 15 millions d'euros/an durant 5 ans pour la revalorisation salariale des agents des Pouvoirs Locaux.
31. Courrier du 14 octobre 2020 adressé à la Ministre de l'Intérieur et des Réformes institutionnelles, **Annelies VERLINDEN**, concernant la réponse au courrier du 12 août 2020 du précédent Ministre de l'Intérieur, Monsieur Pieter DE CREM relatif au Rapport SAC.
32. Courriel du 19 octobre 2020 adressé aux Collèges des Bourgmestres et Echevins de la Région de Bruxelles-Capitale concernant le fonctionnement des organes communaux et les mesures organisationnelles dans le cadre de la crise sanitaire.
33. Courrier du 30 octobre 2020 adressé aux Collèges des Bourgmestres et Echevins de la Région de Bruxelles-Capitale concernant la dématérialisation de la déclaration de décès et du permis de crémation en Région de Bruxelles-Capitale.
34. Courriel du 6 novembre 2020 reçu de la Ministre en charge de l'Enseignement supérieur, **Valérie GLATIGNY**, concernant la mise à disposition de locaux pour les étudiants dans le cadre COVID-19.
35. Courriel du 9 novembre 2020 adressé aux 19 Bourgmestres, Secrétaires communaux et Receveurs communaux concernant certaines subtilités de l'article 234 de la Nouvelle loi communale.



36. Courrier commun (3 Associations) du 12 novembre 2020 adressé au Vice-Premier ministre et Ministre des Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale, **Vincent Van PETEGHEM**, concernant l'automatisation des droits et l'accès aux données fiscales.
37. Courrier du 16 novembre 2020 adressé au fonctionnaire dirigeant de l'Administration de la Commission Communautaire Commune, **Nicolas LA-GASSE**, concernant l'avant-projet d'arrêté de la Commission Communautaire Commune fixant les normes de sécurité incendie spécifiques auxquelles les établissements pour personnes âgées doivent répondre.
38. Courrier conjoint (easy.brussels) du 19 novembre 2020 adressé au Président du Comité de direction (SPF Justice), **Jean-Paul JANSSENS**, concernant la délivrance des extraits de casier judiciaire par les autorités communales.
39. Courrier du 19 novembre 2020 reçu du Secrétaire général adjoint au SPRB, **Gerd VAN DEN EEDE**, concernant les marchés publics du SPRB - facture électronique obligatoire.
40. Courrier du 19 novembre 2020 reçu du Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale concernant la consultation et participation au Plan Régional Monoparentalité.
41. Courrier du 23 novembre 2020 reçu de la Ministre en charge de l'Enseignement supérieur, **Valérie GLATIGNY**, concernant l'organisation d'un Groupe de Travail visant le soutien au monde sportif.
42. Courrier du 26 novembre 2020 adressé au Ministre en charge des Pouvoirs Locaux, **Bernard CLERFAYT**, concernant les ASBL communales et la mise en œuvre de l'ordonnance du 5 juillet 2018 relative à la gestion indirecte.
43. Courriel du 30 novembre 2020 adressé à la Conférence des Bourgmestres concernant la communication de Madame **Bénédictte LINARD**, Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes relative à l'autorisation de tournage par les autorités locales de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
44. Courriel adressé le 3 décembre 2020 à la Conférence des Bourgmestres concernant l'imposition fiscale de la prime de 500 euros - Bonus à l'emploi et arriéré de rémunération.
45. Courrier commun (3 Associations) du 4 décembre 2020 adressé à la Ministre des Pensions, **Karine LALIEUX**, concernant les cotisations de modération

salariale pour les pensions des Pouvoirs Locaux.

46. Courrier du 9 décembre 2020 reçu du Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux, **Bernard CLERFAYT**, concernant l'exécution de la décision du GRBC du 3/12/2020.
47. Courrier du 10 décembre 2020 reçu du Président du Comité de Direction (SPF Justice), **Jean-Paul JANSSENS**, concernant la délivrance des extraits de casier judiciaire par les autorités communales.
48. Courrier du 16 décembre 2020 adressé à la Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, **Elke VAN DEN BRANDT**, concernant le maintien de l'ordre public lors des chantiers en voirie publique - information systématique des Communes.
49. Courrier commun du 16 décembre 2020 adressé à la Ministre de l'Enfance, **Bénédictte LINARD**, concernant le secteur de l'accueil de l'enfance.
50. Courrier du 16 décembre 2020 reçu du Ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale, **Rudi VERVOORT**, concernant la Délégation belge au Congrès des Pouvoirs Locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE) - renouvellement de délégation.
51. Courrier du 18 décembre 2020 reçu de la Ministre de l'Enfance, **Bénédictte LINARD**, concernant la nomination des membres du Conseil d'avis de l'Office de la Naissance et de l'Enfance.
52. Courrier du 22 décembre 2020 reçu du Ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale, **Rudi VERVOORT**, concernant la révision de l'ordonnance du 8 mai 2014 relative à l'hébergement touristique.
53. Courriel du 23 décembre 2020 reçu de **Jeroen TOUSSEYN** (Services du Collège réuni Commission communautaire commune) concernant l'avant-projet de normes de sécurité en maison de repos - COCOM.



### 3. L'ASSOCIATION ET SES PARTENAIRES

**L'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale ne serait pas en mesure d'offrir tous les services qu'elle rend aux Pouvoirs Locaux de la Région si elle ne travaillait pas en partenariat étroit avec diverses institutions qui lui permettent de bénéficier de synergies sinon d'appuis appréciés.**

En premier lieu, nous voudrions citer à cet égard :

- **Union des Villes et Communes belges (UVCB)**
- **Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW)**
- **Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten (VVSG)**



L'Union des Villes et Communes Belges (UVCB) a été fondée en 1913 afin de se mettre au service des Pouvoirs Locaux. Suivant en cela l'évolution institutionnelle du pays, la régionalisation de l'Union est intervenue le 29 octobre 1993, donnant lieu peu après à la création de trois asbl pour représenter les Pouvoirs Locaux des trois régions. Au 29 octobre 2004, une étape supplémentaire était franchie, les trois asbl étant désormais seules constitutives de l'Union.

L'Union des Villes et Communes Belges (UVCB) reste cependant le lieu où se détermine la représentation internationale des Pouvoirs Locaux et où s'institutionnalise la concertation sur les matières fédérales.

A noter que les matières communautaires se traitent de même par consensus, mais directement avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW), d'une part, entre l'Association et la Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten (VVSG), d'autre part. Divers rapports de collaboration restent par ailleurs maintenus avec ces Associations sœurs, en particulier en matière d'aide sociale et de coopération internationale.



A noter aussi que deux structures distinctes, de nature communautaire, ont été créées pour l'enseignement, le **Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces** ainsi que l'**Onderwijssecretariaat van de Steden en Gemeenten van de Vlaamse Gemeenschap**, qui entretiennent divers liens organiques avec Brulocalis.



Depuis sa création, **Inforum**, base de données juridiques et administratives, reprend non seulement de très nombreuses réglementations applicables aux Pouvoirs Locaux, mais aussi leur interprétation, de la jurisprudence et des modèles de règlements, et ce au niveau régional, communautaire, fédéral et européen. Inforum revêt depuis 2000 la forme juridique d'un groupement d'intérêt économique entre Belfius et les Associations régionales de communes. La collaboration avec Brulocalis se situe dans l'échange de documents, gérés par le service documentation, et le contrôle des notices, qui relève du service d'études. Cette activité est importante dans la mesure où les communes, CPAS et zones de police de Bruxelles sont, en termes relatifs, des utilisateurs intensifs de cette base de données.

**La Conférence des Bourgmestres de la Région de Bruxelles-Capitale** constitue de fait l'un des interlocuteurs essentiels de Brulocalis. Celle-ci effectue souvent des démarches politiques, pour lesquelles elle sollicite le conseil de l'Association. Parfois aussi elle relaye l'action politique de Brulocalis qui en retour appuie les démarches de la Conférence. L'objectif est de mener de concert certaines actions en tirant parti de la complémentarité des ressources, dans le respect des spécificités propres à chaque institution. La volonté est clairement de consolider et d'étendre davantage cette collaboration entre Brulocalis et cette Conférence dans le futur.



Représentant les 19 communes situées sur le territoire de la Région, Brulocalis reçoit de la **Région de Bruxelles-Capitale** un soutien financier destiné à la revue, à la Semaine européenne de la Démocratie locale et à la banque de données des subsides, ainsi qu'un cadre d'agents contractuels subventionnés. Celle-ci lui confie également des missions particulières, en particulier en matière de mobilité et de développement durable, ainsi que, via la Commission communautaire commune, en matière d'information sur les aides et services des CPAS.

De son côté, Brulocalis apporte aussi sa contribution à diverses initiatives régionales, et se prête de manière régulière à des échanges d'information avec les Cabinets comme avec l'Administration en vue d'une gestion plus proactive des dossiers.



**Le Gouvernement fédéral** apporte son soutien à Brulocalis non seulement en lui confiant diverses missions utiles aux Pouvoirs Locaux, mais aussi en entretenant avec elle des espaces de dialogue. Ce soutien prend la forme de subsides partagés avec ses Associations sœurs pour des missions développées en cohérence avec elles.



**La Direction générale de la Coopération au Développement** soutient financièrement le travail des Associations de communes, dont la nôtre, dans leur travail de gestion et de promotion de la coopération décentralisée directe, encore appelée coopération intercommunale communale. En 2019, pas moins de 17 communes bruxelloises sont engagées dans ce programme, soit le taux de participation le plus élevé du pays.

**Le Conseil des Communes et Régions d'Europe** et sa coupole à l'échelle mondiale, **Cités et Gouvernements Locaux Unis**, sont deux organisations non gouvernementales qui effectuent à leurs niveaux respectifs un travail semblable à celui de Brulocalis, en matière d'information et de développement institutionnel des Pouvoirs Locaux. Outre une information et une action de lobbying sur les dossiers sensibles au niveau européen, ces organisations offrent un lieu d'échange de bonnes pratiques utiles à nos membres, dont Brulocalis s'emploie à améliorer la diffusion vers les communes bruxelloises. En 2019, Brulocalis a poursuivi sa collaboration avec le CCRE. Elle s'est ainsi employée à développer des partenariats pour y concrétiser son implantation, comme les actions menées pendant la Semaine européenne de la Démocratie locale.



**Belfius** soutient financièrement Brulocalis, dans un cadre général d'information et de concertation mutuelles, ainsi que de collaboration sur des projets particuliers. L'organisation conjointe du Forum des décideurs communaux constitue la partie la plus visible de cette collaboration, mais d'autres synergies d'information et d'analyse ont été mises en place, notamment dans le cadre des études menées par Belfius, ou encore de veille législative assurée par Brulocalis.



**Ethias** soutient financièrement Brulocalis depuis plusieurs années, ce qui a permis de développer une concertation régulière sur tous les sujets qui intéressent les deux parties, au bénéfice des Pouvoirs Locaux.



**Bruxelles au fil de l'eau :**  
Le port de plaisance de Bruxelles

© visitbrussels

## JETONS DE PRÉSENCE 2020

Conformément à la décision du Conseil d'administration du 25 juin 2013, le jeton de présence s'élève à 108,45 € par séance. Ce jeton est soumis à l'indexation sur base de l'indice des prix à la consommation. Il faut également ajouter à ce montant le précompte et la cotisation INASTI. Aucun administrateur ne perçoit d'avantages en nature.

En 2020, le jeton de présence s'élève à 106,26€/brut par séance (2 premiers trimestres) puis à 107,07 €.

Les jetons relevant de la présence des membres du Comité directeur de la section CPAS (actuellement appelée Fédération des CPAS) s'élèvent à 34,71 €/ brut + frais de transports forfaitaires de 12,40 € (uniquement le premier semestre)

Note : Certains administrateurs ont demandé pour 2020, à renoncer à leurs jetons de présence, étant soumis à la limitation du plafond de 150 % du montant de l'indemnité parlementaire, conformément à l'article 20bis de la nouvelle loi communale, inséré par la loi du 4 mai 1999 limitant le cumul du mandat de bourgmestre et d'échevin avec d'autres fonctions.

2020	Montants bruts		Nombre de réunions de présence		
	Communes	CPAS	Comité CPAS	CA	Bureaux
BEOZIERE Christian	426,66	0,00	0	4	0
BERTRAND Jos	1.494,12	0,00	0	4	4
BIERMANN Jonathan	320,40	0,00	0	3	0
BOIKETÉ Philippe	1.386,24	0,00	0	3	4
BOUMRAYA Jasmine	319,59	0,00	0	3	0
DE SAEGER	0,00	0,00	0	0	0
DELVAUX Anne	320,40	0,00	0	3	0
DEVACHT Cindy	426,66	0,00	0	4	0
DHONT Riet	213,33	0,00	0	2	0
DOYEN Hervé	1.387,86	0,00	0	3	4
EVRAUD Danielle	426,66	0,00	0	4	0
FARNIR Nathalie	213,33	0,00	0	2	0
HADDIOUI Sihame	320,40	0,00	0	3	0
HERMANS Marc	426,66	0,00	0	4	0
JANSSEN Serge	426,66	0,00	0	4	0



LEDAN Perrine	320,40	0,00	0	3	0
LENAERS Patrick	213,33	0,00	0	2	0
LOEWENSTEIN Marc	1.707,45	0,00	0	4	4
LONFILS Nicolas	320,40	0,00	0	3	0
MAROT Gilles	213,33	0,00	0	2	0
MGHARI Abdellatif	319,59	0,00	0	3	0
MOHAMMAD Aamir	426,66	0,00	0	4	0
MOUREAU Catherine	0,00	0,00	0	0	0
NGUYEN Hang	426,66	0,00	0	4	0
NYSENS Marie	319,59	0,00	0	3	0
OBEID Stéphane	1.279,98	0,00	0	4	4
PEETERS Harold	213,33	0,00	0	2	0
PETRE Lucie	426,66	0,00	0	4	0
RAETS Martine	1.174,53	0,00	0	2	3
RALET Maximilien	320,40	0,00	0	3	0
RAYMENANTS Jos	426,66	0,00	0	4	0
RIGODANZO Vanessa	1.280,79	0,00	0	4	4
ROSSIGNOL Philippe	320,40	0,00	0	3	0
VAN DER LIJN Patricia	319,59	0,00	0	3	0
VANDENBERGHEN	0,00	94,22	1	0	0
VERMEULEN Marcel	319,59	0,00	0	3	0
VITOUX Jean-Claude	320,40	0,00	0	3	0
ZIAN Khalid	213,33	0,00	0	3	0
<b>Total général</b>	<b>18.992,04</b>	<b>94,22</b>	<b>1</b>	<b>112</b>	<b>27</b>





*Crédits photos : Visit Brussels - Vivaqua*





Rue d'Arlon 53/4 1040 Bruxelles - Tel. +32 (0)2 238 51 40 - [welcome@brulocalis.brussels](mailto:welcome@brulocalis.brussels)



Design : [www.acg-bxl.be](http://www.acg-bxl.be)

